

2022

DPEF Déclaration de Performance Extra-Financière



Partager l'eau, construire l'avenir





Depuis sa création, la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale (SCP) agit en faveur d'une gestion solidaire et économe de la ressource en eau des territoires provençaux.

Ces enjeux sont aujourd'hui d'autant plus importants face aux effets du changement climatique qui accroît tout particulièrement les besoins agricoles et urbains, mais également la pression sur les ressources locales les plus fragiles.

En tant qu'entreprise publique et opérateur privé, nous sommes conscients des responsabilités qui sont les nôtres. Nous agissons pour un développement de nos activités en France et à l'international compatible avec les enjeux de transition climatique, écologique et numérique.

En affirmant la production d'énergies renouvelables en tant que quatrième métier, la Société s'est fixé l'objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Guidés par nos valeurs de « Proximité », « Professionnalisme » et « Développement responsable », nous entendons relever ces défis aux côtés de nos parties prenantes en apportant des solutions plus durables et responsables.

En mettant en avant nos actions et indicateurs au regard de nos principaux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, ce présent rapport vous permet d'apprécier la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) à l'œuvre au sein de la SCP.

Jean-Luc Ivaldi
Directeur Général

SOMMAIRE

I	LE MODÈLE D'AFFAIRES	4
1	LES QUATRE MÉTIERS	4
2	LES CLIENTS	5
3	LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA SOCIÉTÉ	7
II	LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ	12
1	L'APPROCHE PAR LES RISQUES	12
2	LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RSE	12
3	L'IDENTIFICATION DES RISQUES ET ENJEUX RSE	12
4	LA HIÉRARCHISATION DES ENJEUX RSE	15
III	VOLET SOCIÉTAL	18
1	IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	18
2	ACHATS DURABLES	22
3	PRISE EN COMPTE DES BESOINS, ATTENTES ET DIALOGUES AVEC LES PARTIES PRENANTES	24
4	INNOVATION	34
5	CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES	37
IV	VOLET ENVIRONNEMENTAL	38
1	PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET POLLUTIONS	38
2	PRÉSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU	40
3	RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	42
4	PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES	46
5	ÉCONOMIE CIRCULAIRE	48
V	VOLET SOCIAL	52
1	POLITIQUE SANTÉ SECURITÉ ET PRÉVENTION AUPRES DES PARTIES PRENANTES	52
2	DYNAMISME DU DIALOGUE SOCIAL	54
3	GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS	55
4	MANAGEMENT DE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS, QUALITÉ DE VIE ET BIEN ÊTRE	57
5	POLITIQUE DE DIVERSITÉ	58

I · LE MODÈLE D'AFFAIRES

La Société du Canal de Provence (SCP), Société de droit privé a été créée en 1957. La majorité de son capital est détenue par les collectivités publiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, son objet étant de contribuer au développement économique et à la mise en valeur de la région notamment par l'aménagement hydraulique.

Par voie de concession, la SCP construit, exploite et entretient l'ensemble des ouvrages du canal de Provence. La Société a ainsi pour objectif d'assurer sur le long terme, la pérennité et la continuité du service de l'eau, mais aussi le maintien au nominal des performances des patrimoines concédés qui reviendront en 2038 à l'autorité concédante, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le périmètre de la concession se déploie sur cinq départements : Alpes de Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Var, Vaucluse.

1 · LES QUATRE MÉTIERS

La SCP est un outil au service du développement durable et solidaire des territoires de la région. La Société assure une **mission de service public** en desservant les territoires en eau brute ou potable et en garantissant :

- l'apport d'eau indispensable au développement des territoires,
- la préservation de sa qualité,
- une desserte en eau sécurisée et équitable pour tous les usages,
- une action auprès de chacun des acteurs, jusqu'au consommateur final, afin qu'ils participent à une gestion responsable et économe de l'eau dans le respect de l'environnement.

Pour être au plus près des clients et des ouvrages, 10 Centres d'Exploitation (C.E.) regroupant une centaine d'agents sont répartis sur les territoires des 4 départements concernés par les aménagements de la SCP. Au-delà de sa mission de service public de desserte en eau et de sécurisation de la Provence, la SCP propose également des **prestations de service** : elle accompagne ses clients dans les territoires ruraux, en répondant à leurs besoins de conseils et de matériels tout en leur offrant un large éventail de prestations de service dans le domaine de l'eau.

Ces prestations comprennent également les services de 3 laboratoires : contrôles de la qualité de l'eau, essais géotechnique et bétons, tests et étalonnages de matériels hydrauliques.

La SCP réalise par ailleurs une large gamme de **prestations d'ingénierie**, en France et à l'international (références dans 40 pays) ; la SCP réalise des études ou la maîtrise d'œuvre de travaux pour ses clients en réponse notamment aux enjeux complexes du changement climatique.

Enfin, en 2018, la **production d'énergies renouvelables** est devenue son quatrième métier, un enjeu majeur auquel la SCP contribue avec une stratégie de développement ambitieuse.

2 · LES CLIENTS

Compte tenu des 4 métiers de la Société, la diversité des clients est importante. Elle a conduit à une organisation commerciale différente par clientèle avec des modalités adaptées aux spécificités de chacune d'entre elles.

Service de l'eau

La clientèle est constituée par deux typologies distinctes :

o Les clients dits « Grands Comptes »

Les 81 clients dits « Grands comptes » sont constitués de collectivités territoriales, d'industriels et de golfs. Leurs contrats reposent respectivement sur des usages urbains, industriels et d'arrosage. Le chiffre d'affaires en 2022 représente 59,1 millions d'Euros, soit 58 % du chiffre d'affaires du service de l'eau.

o La clientèle rurale et périurbaine

La clientèle est composée de 48 157 clients, particuliers, petites entreprises, artisans et agriculteurs. Les contrats d'eau répondent ainsi à des usages domestiques, d'arrosage, de protection d'incendie et d'irrigation agricole. Le chiffre d'affaires en 2022 représente 43,2 millions d'Euros, soit 42 % du chiffre d'affaires du service de l'eau.

Activités de service

La SCP propose des activités de conseil, de vente de matériels et de prestations de services dans les domaines de l'irrigation agricole, l'arrosage des jardins et des espaces verts, et le traitement de l'eau brute pour les particuliers et les entreprises.

Les activités de service tournées vers les territoires ruraux en Région, concernent une clientèle diversifiée : agriculteurs, particuliers, entreprises artisanales et PME, et de manière plus marginale, des collectivités rurales. Ces clients sont également clients du service de l'eau pour leur grande majorité.

Des Comptoirs du Matériel, espaces de vente entièrement dédiés à l'univers de l'eau, offrent un accueil personnalisé qui permet d'apporter du conseil et de diriger les clients vers les matériels ou les solutions adaptés.

En 2022, un chiffre d'affaires de 5,7 millions d'Euros a été réalisé pour ces services d'irrigation, arrosage, vente aux comptoirs et traitement de l'eau.

Activités des laboratoires

Trois laboratoires, d'Analyses des eaux, de Géotechnique et Bétons et de Mesures Hydrauliques, interviennent pour la concession et proposent également des offres originales avec des prestations de haut niveau à une clientèle diffuse.

Il s'agit de clients du service de l'eau pour les laboratoires d'analyse des eaux. Les deux autres laboratoires sont en relation avec des entreprises et des organismes publics.

Les activités des laboratoires représentent en 2022 un chiffre d'affaires de 1 million d'Euros.

Missions d'exploitation et de maintenance d'infrastructures hydrauliques

Enfin, la SCP gère un contrat d'affermage et assure des prestations d'exploitation et de maintenance pour des organismes privés ou publics. Cette activité en 2022 a réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'Euros.

Le chiffre d'affaires consolidé de ces activités de service a été de 7,8 millions d'Euros en 2022.

Activités d'ingénierie

Les prospects de l'activité ingénierie sont identifiés en amont par les responsables de marchés ingénierie, ou par les délégués territoriaux en région. Dans la plupart des cas, il s'agit de réponses à des procédures d'appels d'offres françaises et internationales lancées par des organismes publics mais la Société a également quelques clients privés.

On dénombre dans cette activité, 150 clients en portefeuille, pour un chiffre d'affaires en 2022 de 7,5 millions d'Euros.

Production d'énergies renouvelables

La totalité de la production d'énergies renouvelables s'élève à un chiffre d'affaires de 1,79 millions d'Euros. Cette production est principalement vendue à EDF dans le cadre de contrats avec obligation d'achat. Cela concerne :

Hydro-électricité :

- 14 microcentrales appartenant à la Concession régionale du canal de Provence dont 9 en production avant le 1er janvier 2022 et 5 dont la production a commencé courant 2022.
- 1 microcentrale en production « SAS Hydroelec Fontaine de Vaucluse » acquise en 2022 et détenue à 100% par SCP ERDT. L'électricité produite par ce site est vendue depuis le 1er novembre 2022 à la société SOREGIES.
- 2 centrales exploitées en partenariat :
 - celle d'Eyguières réalisée dans le cadre du partenariat avec l'Association Syndicale des irrigants de la Crau, dans les Bouches du Rhône,
 - la microcentrale du Largue en partenariat avec l'ASCM à Manosque, dans les Alpes de Haute Provence.

Photovoltaïque :

- 2 sites de production situés à Rians dans le Var (Canal Sol) et à Manosque dans les Alpes-de Haute Provence.

La société Oshun, prestations de service à l'international à impact social en Afrique subsaharienne

Créée en 2017 par trois entreprises françaises, la SCP, UV Germe et Mios, la société Oshun a été rejointe en 2018 par les fonds d'investissement Danone Communities et CAAP Création. Oshun porte un projet d'entrepreneuriat à impact social, elle a été développée par des ingénieurs et techniciens de la SCP, dans le cadre de son processus d'innovation.

Oshun offre un service de l'eau de qualité, filtrée et désinfectée, pour les zones rurales des pays en voie de développement, grâce à des systèmes innovants, tant en matière de traitement de l'eau, de connectivité ou de modèle économique qui impactent chaque jour environ 240 000 bénéficiaires y compris des écoliers et des patients de dispensaires.

Oshun a su s'adapter aux évolutions du marché du traitement d'eau au Sahel et articuler ses activités autour de quatre pôles principaux :

- une activité d'animation d'un réseau de kiosques à eau,
- une activité de clef en main en milieu rural,
- une activité à fort impact social en équipement d'écoles et de dispensaires,
- une activité de négoce de solutions de traitement d'eau innovantes.

Oshun a achevé un projet de FASEP financé par la DG Trésor, pour sécuriser l'alimentation en eau à Ouagadougou, et deux projets de coopération décentralisée au Burkina Faso et au Sénégal, en lien étroit avec l'agence de l'eau RMC et des partenaires néerlandais.

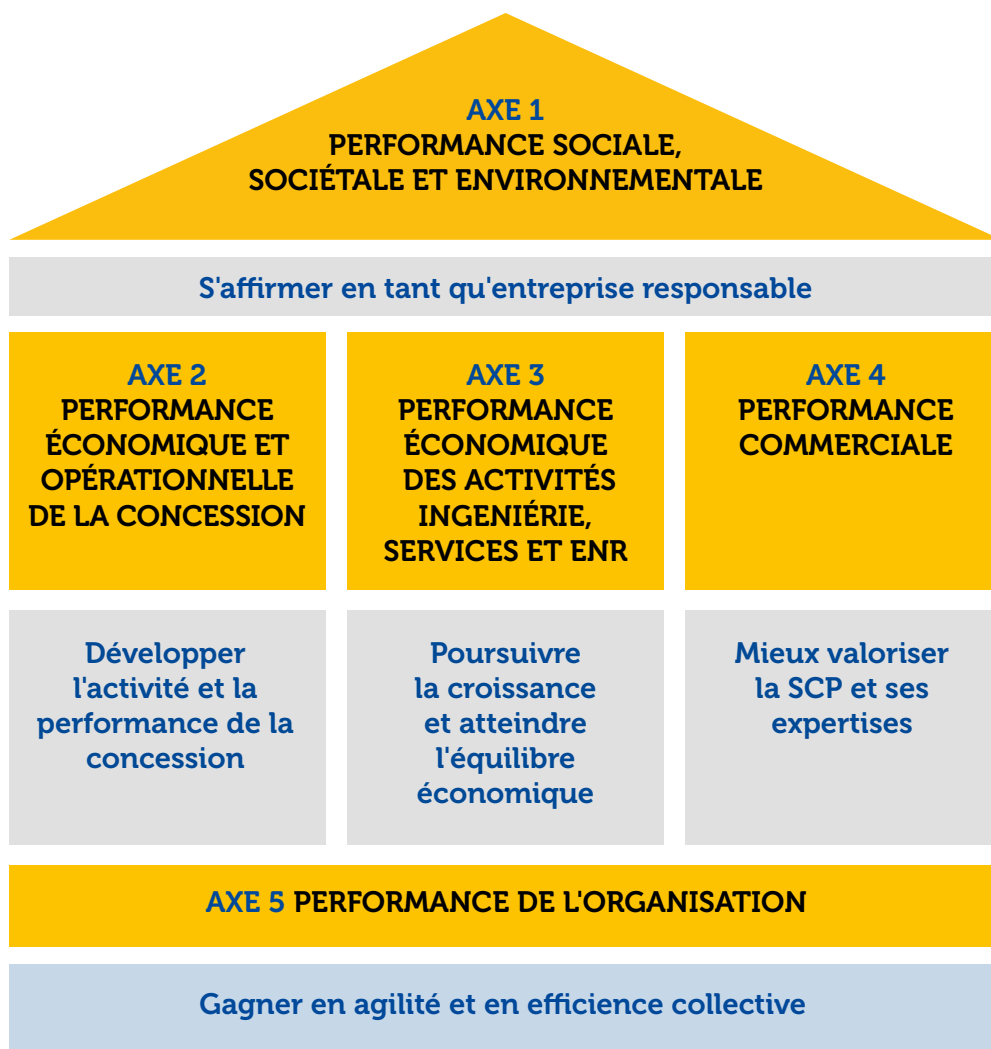
L'entreprise sociale a initié un projet avec le Ministère de l'Education du Sénégal pour sécuriser en eau potable les écoles et établissements scolaires du pays.

En 2022, la Société Oshun France et sa filiale sénégalaise ont réalisé un chiffre d'affaires de 352 k€.

3 · LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA SOCIÉTÉ

La SCP a élaboré son nouveau projet d'entreprise dont l'échéance est fixée en 2027. Ce projet d'entreprise dénommé « Eau'Rizon 2027 » a été adopté par le conseil d'administration en avril 2022 pour une mise en œuvre immédiate.

Le projet d'entreprise comporte ainsi cinq axes stratégiques :



Un résumé succinct des ambitions pour chacun des cinq axes est précisé ci-après.

L'AXE 1

« Incarner l'ambition de responsabilité de l'entreprise par une démarche RSE engagée dans toutes les actions de l'entreprise ».

Cet axe inclut en particulier des objectifs ambitieux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble des activités.

L'AXE 2

« Développer la concession et le service de l'eau en mettant en œuvre le Programme d'Aménagement et d'Investissement tout en poursuivant l'optimisation des coûts d'aménagement et de rénovation. Il convient également de valoriser et d'optimiser l'usage de la ressource sécurisée du Verdon en assurant une eau brute de qualité pour tous les clients ».

L'AXE 3

« Poursuivre la croissance et atteindre l'équilibre économique dans ses trois métiers » :

- **Activités d'ingénierie**, se tourner résolument vers l'adaptation au changement climatique en proposant des produits innovants et compétitifs.
- **Activités de service** pour accompagner au mieux chacune des typologies de clientèle vers :
 - une utilisation rationnelle et parcimonieuse de l'eau,
 - des solutions plus performantes pour l'irrigation agricole avec l'« Agritech »,
 - une assistance et des conseils sur les prestations d'essai en Laboratoires,
 - une large offre de matériels et de solutions pour l'eau adaptée aux besoins de la clientèle.
- **Production d'énergies renouvelables** dans les domaines de l'hydroélectricité et du photovoltaïque en lien avec les aménagements hydrauliques. Développer également, avec des partenaires, des projets novateurs de types « ombrières de canal » et « photovoltaïque flottant »

L'AXE 4

« Mieux valoriser la SCP et ses expertises en créant une direction commerciale et de l'innovation au service des quatre métiers de la Société ».

L'AXE 5

- « Gagner en agilité et en efficacité collective dans l'organisation », cette ambition se concrétisera par :
- la simplification et la digitalisation d'un plus grand nombre de processus,
 - l'ajustement de l'organisation,
 - la mise en adéquation des moyens et des objectifs pour ce projet d'entreprise.

Depuis son origine, les missions de service public de la Société s'inscrivent naturellement dans des orientations fortement marquées par la RSE.

La stratégie RSE déployée par la SCP s'organise autour des trois volets suivants :

- o **Un volet Sociétal** en lien avec sa mission d'appui au développement des territoires et ses engagements vis-à-vis de ses parties prenantes :

Garantir le service de l'eau multi usages dans le respect d'une qualité d'eau et assurer l'aménagement des territoires en accord avec ses parties prenantes,

Veiller à la durabilité de ses achats et conforter sa politique d'ouverture à destination de l'ensemble de ses parties prenantes, en confortant son rôle citoyen et en s'appuyant sur des partenariats,

Favoriser l'émergence de projets innovants,

S'assurer de la conformité et maintenir son implication dans la lutte anti-corruption.

- o **Un volet Environnemental** lié à l'adaptation de ses pratiques et à la mise en œuvre d'actions en faveur de la protection de l'environnement :

Adopter une démarche responsable dans le cadre de ses activités, ses prestations d'ingénierie et de service, en matière de protection de l'environnement, d'adaptation au changement climatique et d'économie circulaire,

Contribuer aux économies d'eau et à la préservation de la ressource en incitant à la sobriété et en proposant à cette fin, des solutions digitales innovantes,

S'engager dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre en accord avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, prévus aux accords de Paris en décembre 2015.

Développer un 4^{ème} métier par la production des énergies renouvelables en hydroélectricité et en photovoltaïque.

- o **Un volet Social** en lien avec la politique des ressources humaines :

Préserver la Santé et la Sécurité de ses parties prenantes,

Favoriser un dialogue social dynamique,

Valoriser le capital humain par le développement des compétences, l'engagement des collaborateurs en s'appuyant sur une politique d'égalité et de diversité.

NOS RESSOURCES

NOS MISSIONS

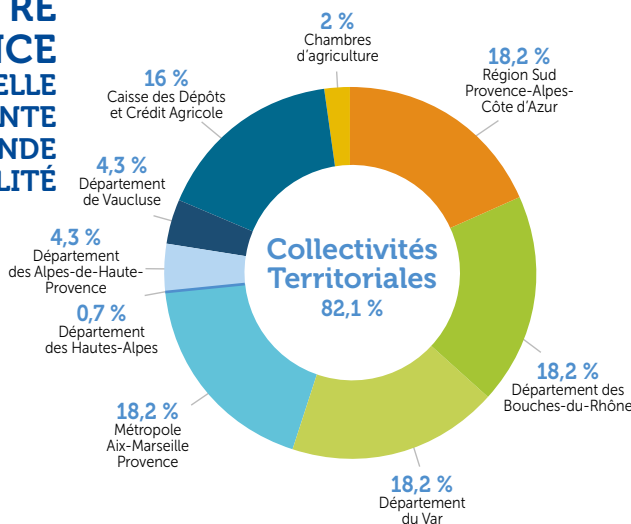
- Accompagner les territoires et ses acteurs pour relever les défis de l'eau dans un contexte de changement et transitions multiples (climatique, numérique...).
- Œuvrer pour une gestion solidaire, innovante et économe de la ressource en eau pour s'assurer de sa disponibilité et de sa préservation.
- Concevoir et mettre en œuvre des solutions concrètes et durables dans le domaine de l'eau et de l'énergie.

NOS VALEURS

- Proximité
- Professionnalisme
- Développement Responsable

- Plus de **60 années** d'activité.
- 591 collaborateurs**.
- Une entreprise à **taille humaine** avec un modèle social ambitieux.
- 220 millions** de m³ mobilisés chaque année.
- 10 centres d'exploitation**, et 3 laboratoires en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Un **patrimoine hydraulique régional** de **2,8 milliards d'euros**.
- 15 microcentrales** hydroélectriques.
- 7 implantations** en outre-mer et à l'international en 2022.
- Partenaire actif** d'un écosystème d'acteurs variés et dynamiques sur l'ensemble des activités.
- Une **politique d'innovation** active en synergie avec notre écosystème.
- Une **production responsable** triplement certifiée dans le domaine de la Qualité, de la Santé et Sécurité au Travail et de l'Environnement.

NOTRE GOUVERNANCE CONSENSUELLE GARANTE D'UNE GRANDE STABILITÉ



NOS 4 MÉTIERS



Une entreprise publique concessionnaire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui affirme et poursuit sa mission de desserte et de sécurisation en eau de la Provence, pour tous les usages.



Une société d'ingénierie en capacité d'apporter des réponses aux enjeux complexes de l'eau, en France et à l'international :

- Barrages.
- Gestion Intégrée des Ressources en eau et bassins versants (GIRE).
- Énergies renouvelables.
- Protection et prévention contre les inondations.
- Infrastructures de transfert.
- Irrigation.
- Traitement des eaux.



Une société de service dans le domaine de l'eau, plus directement tournée vers les territoires ruraux régionaux :

- Exploitation/ Maintenance.
- Essais géotechniques.
- Qualité de l'eau (analyse et traitement de l'eau).
- Mesures hydrauliques.
- Irrigation à la parcelle et clé en main.
- Pilotage de l'irrigation.
- Conseil et vente de matériels d'arrosage, d'irrigation et traitement de l'eau.



Une société engagée dans la production d'énergies renouvelables
La SCP est un producteur d'énergies renouvelables en hydroélectricité et en photovoltaïque.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Sociétal

- **50 000 clients** régionaux et plus de 500 clients dans 40 pays.
- **7,9/10 Satisfaction** globale du service de l'eau.
- **80 000 ha** de périmètres équipés à l'irrigation.
- En 2022, plus de **1 000 visiteurs** accueillis au Tholonet et près de **1550 élèves** sensibilisés à la gestion économe de l'eau.
- **69,3 millions d'euros** annuels en investissement et en rénovation de réseaux.
- **20 projets** innovants en cours en 2022.

Environnemental

- Rendement de **84 %** sur l'ouvrage de transport.
- **16,6 GWh** de production d'EnR en 2022.
- **762 tCO2e** évitées par la production d'hydroélectricité et d'énergie photovoltaïque.

Social

- **19,4 h** de formation en moyenne par collaborateur en 2022 (26,8 h en 2019, réduction due à la crise sanitaire Covid).
- **88/100** index égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- **94 %** taux de satisfaction des collaborateurs au poste de travail.

NOS PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

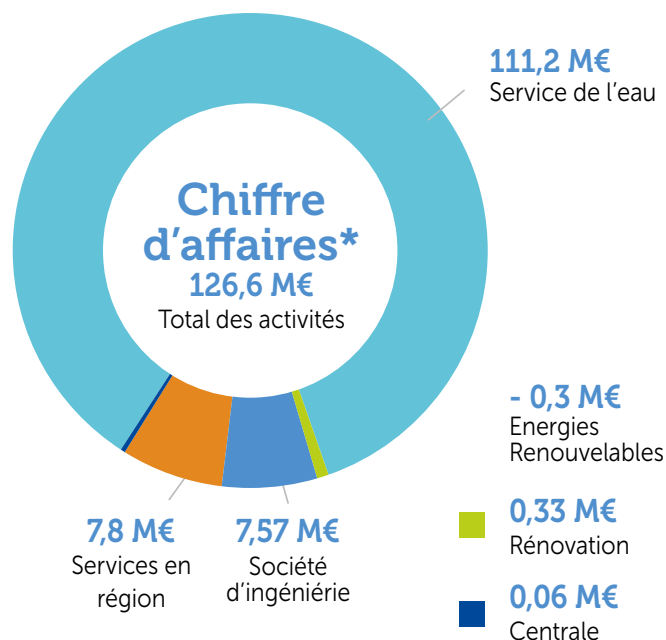
OSHUN et sa filiale OSHUN Sénégal, en partenariat avec UV Germi, Mios, Danone Communities et CAAP Création, opère notamment un service de l'eau en Afrique pour les zones rurales au travers de kiosques à eau connectés.

GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (GIE)

En région, deux microcentrales exploitées en partenariat :

- **GIE Centrale hydroélectrique Eyguières** avec l'Association Syndicale des irrigants de la Crau, dans les Bouches-du-Rhône,
- **GIE Énergies Canal de Manosque** avec l'ASCM à Manosque, dans les Alpes de Haute-Provence.

*chiffre d'affaires : ne figure pas ici le chiffre d'affaires des filiales.



NOS PERSPECTIVES DE CROISSANCE

- **Aménagements** et extensions de réseaux pour la sécurisation quantitative et qualitative de l'alimentation en eau des territoires pour un multi-usage : 620 M€ jusqu'en 2038, 250 M€ sur la période 2022-2027 dont 70 % pour l'agriculture.
- **Rénovation du patrimoine** : 150 M€ par période de 5 années.
- **Développement de la production des énergies renouvelables** (hydroélectricité et solaire), objectif de production d'EnR de 65 GWh / an d'ici 2027, incluant la production actuelle de l'ordre de 15 Gwh.
- **Innovation** (piloteage intelligent de l'irrigation, réseaux d'eau multi-usages et connectés, modèles prédictifs pour anticiper le changement climatique, photovoltaïque flottant...)

NOS DEUX FILIALES

- **SCP Énergies Renouvelables et Développement Territorial** et nos participations significatives :
 - **Agriteos en partenariat avec la société Ombrea**, propose un système d'ombrières intelligentes au service des agriculteurs.
 - **Société centrale photovoltaïque du Vallon Dol en partenariat avec EDF Renouvelables France**, porte le projet de production d'EnR à partir de panneaux photovoltaïques flottants sur une réserve d'eau
 - **ENERéo**, créée en 2022 en partenariat avec SERGIES, développe un projet innovant d'ombrières photovoltaïques de canal
 - **SAS Hydroelec Fontaine de Vaucluse** acquise en 2022 et détenue à 100% par SCP ERDT.
- **SCP Développement international** : valoriser nos projets à l'international.

II · LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

L'analyse de la matrice de matérialité permet d'identifier les enjeux RSE majeurs de la SCP. Elle est représentée par une matrice, qui prend en compte à la fois les attentes des parties prenantes (actionnaires, clients, fournisseurs, partenaires, salariés...) mais également la prise en compte de ces enjeux par le comité de direction de l'entreprise. La mise en corrélation de ces deux axes permet d'identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise en matière de RSE et d'ajuster la stratégie de la Société.

1 · L'APPROCHE PAR LES RISQUES

Depuis de nombreuses années, la SCP a privilégié cette approche afin de déterminer les facteurs susceptibles de limiter ses performances. Dans le cadre des activités de la mission Audit interne, de la fonction QSE-RSE et des missions juridiques, des analyses de risques sont effectuées et régulièrement actualisées.

Par ailleurs, les projets d'une certaine envergure bénéficient d'une analyse de risques spécifique afin d'anticiper les éventuelles problématiques pouvant les affecter et envisager les solutions qui leur permettront d'en avoir une bonne maîtrise.

2 · LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RSE

Depuis plus de vingt ans, la SCP s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa qualité de service, de sa performance environnementale, enfin dans celle de la Santé et Sécurité au Travail et celle de ses entreprises sous-traitantes (certifications obtenues : ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001).

En 2019, la Société a souhaité qu'apparaisse plus clairement dans sa politique, la prise en compte de l'ensemble de ses responsabilités sociétales. Un « Système de Management de la Production Responsable » a ainsi remplacé le Système de management de la « Qualité Sécurité Environnement » (QSE), englobant ainsi tous les engagements de la SCP en matière de QSE et de développement durable (RSE).

3 · L'IDENTIFICATION DES RISQUES ET ENJEUX RSE

Pour identifier ses risques et enjeux RSE, la SCP s'est principalement appuyée sur les thématiques RSE, citées dans le Décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, relatives à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises. Finalement, 17 enjeux sont classés en trois familles : sociétal, environnemental et social.

En 2022, il a été décidé de modifier certains risques ainsi que les intitulés de certains enjeux.
Les modifications sont inventoriées ci-après :

Modifications du tableau des risques associés aux 17 enjeux

VOLET SOCIÉTAL

Risques	Enjeux
Suppression du risque de perte du contrat de concessionnaire au terme de la concession, au profit du risque de non-respect du contrat d'objectifs qui paraît plus conforme à la réalité.	Implication dans le développement territorial
Ajout de l'aspect (cyber sécurité) au terrorisme.	Qualité de l'eau
Suppression de transformation digitale, désormais intégrée à nos activités	Modification de l'intitulé « Innovation et transformation digitale » en « Innovation »

VOLET SOCIAL

Identiques à ceux de 2021	Modification de l'intitulé « Préservation de la Santé et de la Sécurité des Salariés et entreprises sous-traitantes » en « Politique santé, sécurité et prévention auprès des parties prenantes »
Identiques à ceux de 2021	« Ecoute des salariés par un dialogue social riche » en « Dynamisme du dialogue social »
Ajout : difficultés de recrutement, Suppression : démotivation des salariés	« Gestion prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences » en « Gestion des parcours professionnels »
Suppression : départ des talents, difficulté dans le recrutement	« Qualité de vie et bien être des salariés » en « Management de l'engagement, qualité de vie et bien être »
Suppression : démotivation, perte d'implication des salariés, sentiment d'injustice, réputation et image. Ajout : manque d'optimisation des ressources humaines par la non prise en compte de la richesse des profils des collaborateur(trice)s	« Diversité et égalité de traitement » en « Politique de diversité »

Tableau des risques associés aux 17 enjeux

	Risques	Enjeux
VOILET SOCIÉTAL	Perte de confiance des actionnaires, risque de non-respect du contrat d'objectifs, stagnation de l'activité	Implication dans le développement territorial
	Augmentation des coûts, développement environnemental et sociétal à long terme, réputation et image	Achats responsables
	Choix de solutions concurrentes, pertes de marchés et de clients, remise en cause de la stratégie, frein au développement, insatisfactions clients et parties prenantes	Prise en compte des besoins, attentes et dialogues avec les parties prenantes
	Risques sanitaires, insatisfactions client, actes de malveillance et terrorisme (cyber sécurité), image et réputation	Qualité de l'eau
	Image et réputation détériorées, perte de reconnaissance	Engagements socio-économiques, culturels et citoyens
	Retards technologiques sur l'offre de services et des biens sur le marché, manque de compétitivité, perte de parts de marché et de rentabilité	Innovation
	Image, réputation, impact financier/pénal, perte de confiance des parties prenantes	Conformité et éthique des affaires
VOILET ENVIRONNEMENTAL	Image environnementale dégradée, détérioration de l'environnement, impact financier/pénal	Prévention des risques environnementaux et pollutions
	Image environnementale dégradée, mauvaise gestion et gaspillage de la ressource, perte de confiance et risque de perte du contrat de concession	Préservation et gestion durable de la ressource en eau
	Réchauffement climatique, réputation, impact environnemental dégradé	Réduction des émissions de gaz à effet de serre
	Réchauffement climatique, réputation, impact environnemental dégradé	Production d'énergies renouvelables
	Détérioration de l'environnement, gaspillage, réputation et image	Economie circulaire
VOILET SOCIAL	Dégradation de la santé et de la sécurité des salariés et des sous-traitants, accidents absences maladie, impact financier/pénal, détérioration de la motivation et risque de réputation	Politique santé, sécurité et prévention auprès des parties prenantes
	Démotivation des salariés, conflits sociaux, dégradation de l'image	Dynamisme du dialogue social
	Perte de compétences, perte de connaissances, difficultés de recrutement et départ des talents	Gestion des parcours professionnels
	Démotivation des salariés, absentéisme, turn over	Management de l'engagement des collaborateurs, qualité de vie et bien être
	Manque d'optimisation de nos ressources humaines avec non prise en compte de la richesse des profils des collaborateurs SCP	Politique de diversité

4 · LA HIÉRARCHISATION DES ENJEUX RSE

Fin 2019, la SCP avait lancé une enquête auprès de ses parties prenantes, internes et externes, pour mieux cerner leurs attentes autour des actions de RSE conduites par la Société. Cette enquête avait pour objectif d'identifier les enjeux considérés comme les plus importants et si ceux-ci étaient suffisamment ou insuffisamment pris en compte par la Société.

Une nouvelle enquête sera réalisée par la SCP en 2023 afin de permettre à ses parties prenantes de se prononcer sur les actions RSE engagées par la Société. Les résultats seront disponibles pour la prochaine DPEF.

Le choix de réaliser une matrice de matérialité était, par conséquent, apparu comme étant d'autant plus pertinent.

Les enjeux de la matrice de matérialité avaient été validés par le Comité de Direction (CODIR). Par ailleurs, pour établir l'axe des abscisses de cette matrice, le comité de direction de la Société avait également évalué, au regard de ces dits enjeux, leurs attentes sur la performance opérationnelle de la Société.

Quant à l'axe des ordonnées, les parties prenantes, internes et externes, s'étaient prononcées à l'occasion de cette enquête.

Les résultats de cette consultation se sont concrétisés dans la matrice de matérialité qui suit.

15 enjeux sont situés dans le demi-cercle gris de la matrice de matérialité et sont considérés comme convergents par la SCP et ses parties prenantes, et de nature par conséquent à être retenus dans la stratégie RSE.

2 enjeux supplémentaires soit 17 enjeux ; « Innovation » et « Engagements socio-économiques, culturels et citoyens », bien que situés hors de ce cercle, ont été maintenus en tant qu'enjeux principaux. Ils sont en effet considérés comme structurants dans la stratégie de la SCP et doivent, à ce titre, figurer dans ses orientations stratégiques.

Au total, les 17 enjeux sont répartis dans les trois volets suivants :

Volet sociétal

- Implication dans le développement territorial
- Achats responsables
- Prise en compte des besoins, attentes et dialogues avec les parties prenantes
- Qualité de l'eau
- Engagements socio-économiques, culturels et citoyens
- Innovation
- Conformité et éthique des affaires

Volet environnemental

- Prévention des risques environnementaux et pollutions
- Préservation et gestion durable de la ressource en eau
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Production d'énergies renouvelables
- Economie circulaire

Volet social

- Politique santé, sécurité et prévention auprès des parties prenantes
- Dynamisme du dialogue social
- Gestion des parcours professionnels
- Management de l'engagement des collaborateurs, qualité de vie et bien être
- Politique de diversité

● ● ● ● ● LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

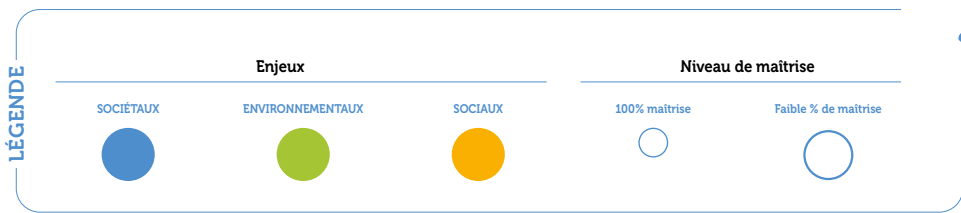
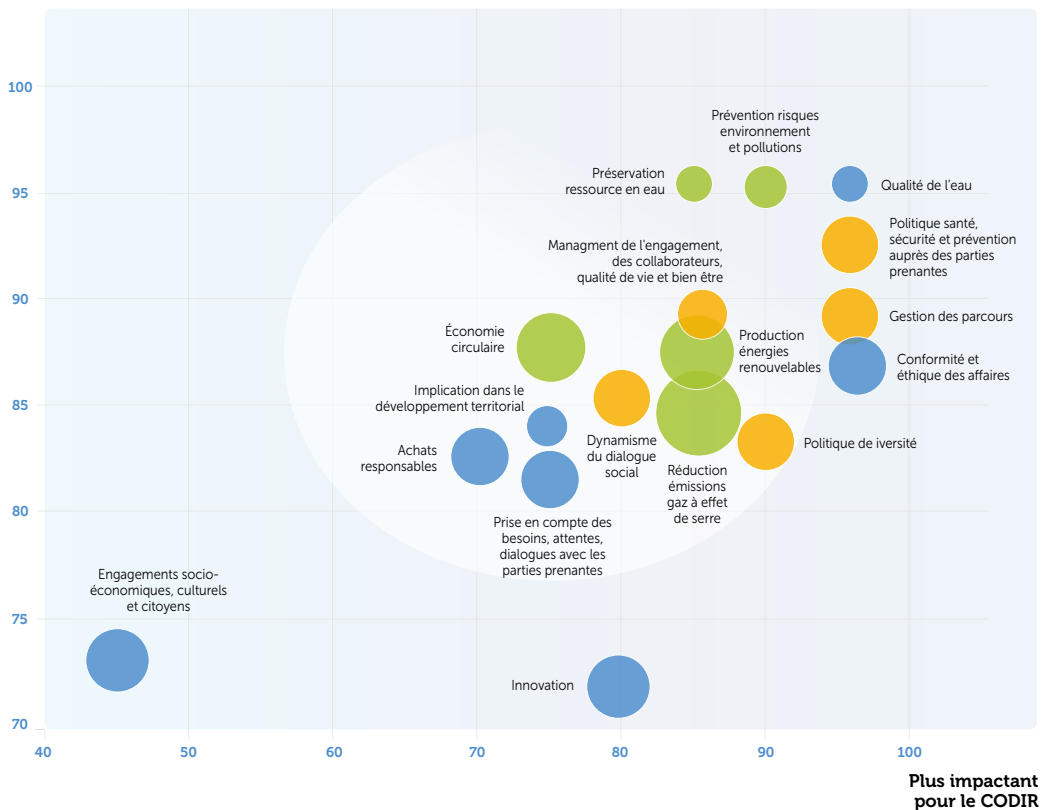
Le Périmètre de la Déclaration de Performance Extra-Financière comprend les activités de la SCP, exercées en France métropolitaine et dans les départements d’outre-mer et celles de sa filiale française OSHUN. L’ensemble des collaborateurs qui dépendent de ces structures est ainsi pris en compte dans les politiques et actions de la Société et dans les indicateurs chiffrés.

Par ailleurs, il convient de souligner que les indicateurs clés qui sont mentionnés dans les tableaux figurant dans la DPEF sont calculés et suivis sur l’année civile. A l’exclusion de l’indicateur « Taux de rendement » qui est calculé sur une année glissante du 01/10/N-1 au 30/09/N.

Par ailleurs, les 5 thématiques suivantes ne sont pas significatives au regard des activités de la SCP et ne sont pas à mentionner dans la DPEF : gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire, respect du bien-être animal, alimentation responsable, équitable et durable, actions visant à promouvoir la pratique d’activités physiques et sportives.

LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Plus important pour les parties prenantes %



III · VOLET SOCIÉTAL

1 · IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

A · Politique

Dans le cadre de sa mission de service public, la Société du Canal de Provence a pour objectif d'assurer sur le long terme, la pérennité et la continuité du service de l'eau, mais aussi le maintien au nominal des performances des patrimoines concédés, jusqu'en 2038, terme du délai de concession. Aménagement et maintien au nominal des performances des infrastructures hydrauliques concédées se traduisent par la mise en œuvre de deux programmes :

- Le programme d'investissement, qui met en œuvre les orientations du Plan d'Aménagement et d'Investissement (PAI) sur l'ensemble du territoire concédé jusqu'à la fin de la concession (2038), et représente un investissement global de 620 Millions d'euros. Le Plan d'Aménagement et d'Investissement est déployé en Programmes Opérationnels d'Investissement (POI), par périodes de trois ans, sur lesquels les plans de financement sont contractualisés.
- Le programme de rénovation, articulé en plans quinquennaux de 150 Millions d'euros chacun, financés par les reprises de provisions prévues dans le contrat de concession.

La mission de la SCP est par ailleurs encadrée par un contrat d'objectifs établi avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur portant sur la période 2021-2027. Ce contrat d'objectifs précise les enjeux en lien avec la politique régionale de gestion de l'eau et de la biodiversité :

- anticipation du changement climatique et la préservation de la ressource,
- poursuite de l'aménagement hydraulique avec une répartition équitable de l'investissement entre les territoires régionaux et l'accompagnement de la transition dans le domaine agricole pour préserver le potentiel économique de production,
- protection et valorisation des milieux naturels et de la biodiversité.

Ce programme d'investissement vise en premier lieu la desserte en eau des territoires ruraux : 70 % du programme d'investissement porte sur la création de réseaux hydroagricoles dans les Alpes de Haute-Provence sur le plateau de Valensole, dans le Var et dans le Vaucluse.

L'irrigation doit évoluer, prioritairement dans les bassins en tension vers une irrigation « de résilience », qui se caractérise par trois composantes :

- être plus économe en eau, en étant centrée sur la sécurisation de la production agricole et en contribuant ainsi à une plus grande résilience de l'agriculture,
- s'accompagner d'une évolution des assolements et des pratiques culturales pour rendre plus efficaces les apports réduits en eau,
- viser une conduite des cultures non pas à l'objectif maximum de production mais vers un optimum faisant converger rentabilité agricole et économie de la ressource en eau.

La SCP a également développé une approche sociale participative dans les projets d'ingénierie de l'eau

Les approches participatives, qui associent activement les parties prenantes locales, permettent aux commanditaires et pilotes des projets d'aménagement de mettre en débat les solutions proposées, souvent de les enrichir, les réorienter éventuellement, pour en améliorer l'adéquation avec les enjeux des territoires et en faciliter l'acceptabilité. De telles approches sont encore peu généralisées.

Faire évoluer les pratiques de la SCP pour une meilleure intégration des approches sociales est un gage de durabilité et de performance extra financière.

Dans le prolongement d'une thèse de doctorat 'CIFRE' co-encadrée par INRAE (UMR G-EAU Montpellier) et Aix Marseille Université (Institut méditerranéen des sciences de l'information de la communication) entre 2017 et 2020, un projet innovant a été lancé. Son acronyme est RAPSODI, 'repenser les approches sociales pour le développement de l'irrigation'.

Au-delà de l'irrigation, la démarche doit pouvoir s'étendre aux autres métiers de la SCP, et notamment les énergies renouvelables, qui représentent souvent un objet de friction dans les territoires.

B - Actions 2022

Les programmes d'investissements et de rénovation sont de nature à fournir une activité importante aux entreprises, notamment de la région, dans le cadre d'appels d'offres et de sous-traitances.

- 1. Dans le Vaucluse**, un programme de développement des réseaux agricoles sur le Luberon et le Calavon, conçu en 2015 lors du rattachement de ces territoires à la concession régionale, s'élève à plus de 40 Millions d'Euros sur 10 ans. Il est mis en œuvre depuis cette date, avec un objectif d'augmentation des périmètres agricoles équipés à l'irrigation de 3 500 ha.
- 2. À l'échelle du Plateau de Valensole**, plus de 6 000 ha de lavandin sont actuellement cultivés. L'accès à l'eau est un critère déterminant pour sécuriser, développer et diversifier les productions agricoles et donc favoriser le développement économique et l'emploi sur ce territoire (près de 265 exploitations agricoles et la coopérative collectrice d'huile essentielle de lavandin la plus importante au monde fédère 200 agriculteurs).
- 3. Enfin dans le Var**, les derniers épisodes de sécheresse ont eu un impact très important sur les cultures et en particulier sur les vignobles exposés à des pertes de capital végétal. Les restrictions à l'irrigation de la vigne pour la production de vin à appellation d'origine contrôlée, ont depuis quelques années été allégées par décret, en faisant notamment référence au risque que peut faire peser le stress hydrique sur la qualité de la production viticole. De nombreuses demandes des territoires actuellement déficitaires en eau ont ainsi été formulées pour une sécurisation depuis les réseaux du Canal de Provence et la ressource transférée depuis le Verdon.

La SCP est ainsi confrontée dans le Var à un nouveau défi : celui d'aménager à l'irrigation, dans des délais relativement courts, des territoires agricoles entiers de l'ordre de 20 000 ha. Afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre avec des volumes d'eau limités et en évitant une saturation des réseaux les normes de dimensionnement ont ainsi été adaptées afin d'imposer aux viticulteurs des pratiques d'irrigation localisée de type « goutte à goutte ».

4. Le projet innovant **RAPSODI** a démarré en 2022, avec la mobilisation de deux consultants experts en la matière, proches de l'UMR G-EAU de Montpellier.

Un état de l'art des pratiques de concertation et des expertises existantes, ainsi qu'un benchmark d'entreprises similaires à la nôtre leur ont été confiés. En interne une enquête a été menée auprès de chefs de projets, conducteurs d'opérations, chefs d'agence, pour connaître leur expérience et leurs attentes en la matière. Cette enquête a obtenu une soixantaine de réponses et été suivie d'entretiens auprès d'une vingtaine de collaborateurs. Une première formation 'test' a été préparée et réalisée dans le cadre d'un projet avec le Costa Rica.

Le sujet est maintenant bien cerné et le projet doit se poursuivre en 2023 et 2024, pour déboucher sur une boîte à outils et des formations, qui permettront aux équipes de la SCP de monter en compétence et de décliner ces pratiques dans leurs différents projets.

Les programmes d'investissement et de rénovation ont totalisé pour l'année 2022 un montant de dépenses de **69,3 Millions d'Euros**. Ces dépenses se répartissent ainsi :

- **31,6 Millions d'Euros d'investissement,**
- **37,7 Millions d'Euros en dépenses de rénovation.**

Pour mieux appréhender l'importance des investissements dans le domaine des travaux neufs et de la rénovation, quelques opérations significatives réalisées en 2022, sont décrites ci-après :

PRINCIPALES OPÉRATIONS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022

Réalisation 2022	Coût des travaux	Gain sociétal
Développement d'infrastructures de transport et de réseaux d'irrigation agricole sur les communes de : - Châteauneuf le Rouge (13) - Ollières (83) - Mirabeau, Oppède-Maubec (84) - Valensole (04)	7,6 millions d'euros	Participation au renforcement de la résilience de l'agriculture provençale face au changement climatique.
Des travaux de renouvellement des réseaux les plus anciens, sont entrepris avec pour objectif le remplacement de 20 kms chaque année.	4,8 millions d'euros	Conserver un patrimoine hydraulique en bon état et limiter les fuites dans le réseau de distribution.
Des travaux de rénovation des infrastructures de transport (adduction principale, canaux et aqueduc).	5,6 millions d'euros	Conserver un patrimoine hydraulique en bon état.

Par ailleurs, il est notable que ces programmes d'investissement et de rénovation sont de nature à fournir une activité importante :

- o aux entreprises sous-traitantes, notamment de la région, dans le cadre d'appels d'offres. En revanche, même si le recours aux entreprises de travaux publics est très important, et les montants de travaux en attestent, la SCP n'est toutefois pas en mesure d'apprécier l'impact de son activité sur la création d'emploi territorial indirect,
- o aux fournisseurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au-delà des achats de travaux, il convient de souligner que les achats de fournitures et services s'effectuent majoritairement dans cette même région.

C · Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Taux de respect du programme d'investissement	76 % de 32,9 M€	82 % de 32,9 M€	89 % de 35,7 M€	250 M€	82% de réalisation des programmes en moyenne sur les 3 années
Taux de respect du programme de rénovation	74% de 30,6 M€	83% de 30,3 M€	108% de 34,8 M€	Plan quinquennal de 150 M€	89% de réalisation des programmes en moyenne sur les 3 années
Nombre total de recrutement en CDI	37	31	65	n/a	Les embauches en CDI témoignent de la forte dynamique en matière de recrutement chaque année.

INDICATEURS

2 · ACHATS DURABLES

A · Politique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet d'entreprise Eau'Rizon 2027, la SCP a adopté une nouvelle politique d'achats responsables. Outre la poursuite d'objectifs de performance et de sécurisation des achats, cette politique doit agir en accélérateur pour atteindre les objectifs RSE de la Société.

L'objectif de la SCP est de développer une collaboration créatrice de valeurs partagées avec ses fournisseurs, en construisant, dans un cadre de confiance réciproque, une relation durable et équilibrée avec ces derniers.

La SCP s'assure du respect et du suivi de ses obligations en matière de **délais de paiement**. Les acheteurs détectent et préviennent des situations de **dépendance économique** de fournisseurs ou prestataires.

La politique d'Achats Responsables vise aussi à intégrer, dans les différentes étapes du processus de contractualisation, les aspects de **développement durable**. Les achats doivent participer à la sobriété énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Tous les leviers disponibles seront ainsi actionnés.

La SCP affirme son ambition de développer une sous-traitance socialement responsable. Elle favorise le recours aux structures du secteur de **l'insertion par l'activité économique** qui ont pour mission d'aider l'insertion des jeunes et des personnes en situation d'exclusion professionnelle ou de handicap .

B · Actions 2022

- Définition d'une politique d'achats responsables.
- Augmentation, plus 33%, du nombre de marchés réservés lors du renouvellement des marchés d'entretien des espaces verts.
- Réflexion systématique sur l'ajout d'heures d'insertion sur les marchés de travaux d'investissement et de rénovation.
- Mise à jour de la méthodologie sur l'évaluation des fournisseurs essentiellement basée à ce jour sur le chiffre d'affaires réalisé avec la SCP.
- Engagement d'une démarche de sobriété dans les achats avec pour objectif de réduire les dépenses non essentielles qui impacteraient l'environnement (certains goodies,...).

C · Indicateurs 2020-2022

Une analyse des comptes fournisseurs a permis d'établir, pour l'année 2020-2022, la décomposition des achats tels qu'ils figurent dans le tableau suivant.

TOTAL DES ACHATS FACTURÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020 À 2022

Catégories d'achats en Millions d'Euros à la SCP	2020	2021	2022
Achats de fournitures et services	9,25	9,35	14,21
Achats de travaux (investissement, rénovation)	26,67	32,52	42,72
Total achats en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	35,92	41,87	56,93
Total des achats annuels	65,29	71,8	89,13

Commentaires : les impôts et les taxes sont exclus de calcul de l'indicateur.

Le total des achats annuels en région PACA est calculé en ne considérant que les fournisseurs directs de 1^{er} rang sans tenir compte des fournisseurs de 2nd rang.

En 2022, cette analyse des comptes fournisseurs permet de mettre en évidence que 64 % des achats (biens, services, travaux) sont effectués avec des fournisseurs, implantés dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis que 58 % des achats l'étaient en 2021. Ces chiffres confirment l'implication de la SCP dans le développement des activités territoriales et, par un effet multiplicateur, les impacts sur l'économie locale.

Il est également intéressant de relever que la SCP a recruté pour l'ensemble de ses activités, 65 personnes en CDI, créant ainsi, comme chaque année, de l'emploi territorial direct.

3 · PRISE EN COMPTE DES BESOINS, ATTENTES ET DIALOGUES AVEC LES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes de la SCP regroupent l'ensemble des acteurs qui ont un intérêt dans ses propres activités et peuvent :

- Participer à sa vie économique (actionnaires, clients, fournisseurs, institutionnels, salariés...),
- Influencer son comportement en interne et en externe (syndicats, CSE, associations, média...),
- Être concernées, directement ou indirectement, par ses activités (clients, collectivités locales, État, bailleurs de fonds internationaux...).



Les clients

A - Politique

Du fait de la multiplicité des activités, les clients relèvent de typologies très variées : collectivités territoriales, particuliers, agriculteurs, industriels, PME-TPE, administrations étrangères...Une même ambition anime la politique clientèle conduite par la Société pour l'ensemble de ses métiers, une très forte culture de l'écoute client.

La satisfaction et la performance de notre relation client sont les deux enjeux majeurs qui guident la politique « client » conduite par la Société.

C'est dans cet esprit que la Société poursuit donc son dispositif d'écoute client afin de recueillir les retours de sa clientèle dont les besoins et attentes évoluent sans cesse (rapidité de la prise en charge, digitalisation, etc...).

Pour y répondre, l'offre de service et l'accompagnement évoluent donc en permanence. La notion de performance guide également cette politique. C'est pourquoi, la Société s'intéresse à l'ensemble des processus, lesquels sont repensés régulièrement afin de mettre en évidence et remédier aux « irritants » et s'assurer ainsi d'une amélioration continue de la qualité de ses services.

C'est ainsi que le projet d'entreprise porte très naturellement, dans ses axes stratégiques, la satisfaction client avec pour objectif, d'assurer une relation client multicanale tout en maintenant une grande proximité avec la clientèle.

B - Actions 2022

Dans son approche vis-à-vis de ses 48 157 clients du service de l'eau, et depuis quelques années, la SCP a souhaité moderniser sa relation client.

Au cœur de la réflexion, à l'identique des années précédentes, un regard constant est porté sur la qualité des processus internes mis en œuvre. La démarche dite du « parcours clients » a été ainsi poursuivie et consolidée.

Au-delà de ce parcours client, l'année 2022 a été consacrée à la recherche d'un bon équilibre dans la gestion des flux et ce, sur l'ensemble des canaux à la disposition des clients.

C'est donc autour de ces deux objectifs que se sont développées les principales actions suivantes :

- L'évaluation en continue des processus internes pour assurer une prise en charge homogène et cohérente des clients par l'ensemble des chargé(e)s de relation clients et s'assurer également que la formation dispensée aux nouveaux collaborateurs est de qualité et répond aux attentes de la clientèle.
- L'accent a été mis sur l'organisation territoriale et sur le déploiement et la présence de chargé(e)s de la relation clients sur l'ensemble des agences afin de renforcer la proximité des agents d'exploitation avec les clients.
- La mise en place de reporting réguliers sur les flux de la relation client permettant ainsi d'adapter les effectifs à la demande de la clientèle et parvenir progressivement à pouvoir anticiper pour répondre à ses attentes.
- Le renforcement de nos outils internes pour assurer une meilleure traçabilité des interactions avec les clients au sein de l'activité du service de l'eau.
- Le lancement dans le cadre du projet d'entreprise d'une démarche de simplification interne visant à améliorer l'agilité de l'entreprise au service des clients.

Deux indicateurs permettent de suivre la relation client, via l'activité du Centre Service Clients, dans le cadre du Système de Management de la Production Responsable : le taux de réclamations écrites et téléphoniques et l'indicateur de satisfaction globale du service de l'eau.

C · Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Nombre de réclamations totales / nombre de clients en %. ¹	2,47 % 117 /47 343 *1000	1,55 % 74 /47 794 *1000	1,39 % 67 /48 157 *1000	< 2 %	La tendance de 2021 se poursuit en 2022 avec cette année une baisse de 26% des mécontentements. Cela s'explique par la mise en place du guichet unique procurant une proximité entre exploitation et relation client, le déploiement d'un parcours de formation et la mise à jour continue des process.
Satisfaction globale du service de l'eau. ²	7,5 /10	7,5/10	7,9/10	7,5/10	Maintien de la satisfaction clients à un niveau élevé en 2022 pour le service de l'eau. Le programme d'écoute s'est articulé autour des nouveaux clients, des clients ayant demandé une intervention, des clients réclamants et des clients bénéficiaires du programme de rénovation EP2R (plus de 400 clients au total).

Indicateur ¹ La définition de l'indicateur a évolué en 2021 ; les mails, les courriers, les réclamations via les réseaux sociaux et les appels téléphoniques sont tous comptabilisés, sous les deux conditions suivantes : une réponse écrite doit être adressée au client et un dossier doit être ouvert dans la mesure où un traitement particulier est à effectuer. Une simple communication n'est pas prise en compte.

Indicateur ² * Changement de méthodologie en 2022 : dorénavant, pour une plus grande représentativité du parcours client sur l'année d'analyse et en lien avec le déploiement du programme d'écoute clientèle, l'indicateur de satisfaction correspond à la moyenne de la question de satisfaction adressée à travers nos différentes enquêtes (nouveaux clients, réclamants, post-intervention, etc.). Avec l'ancienne méthode, le chiffre aurait été de 7,6. En 2021, sur toutes les enquêtes de satisfaction service de l'eau, 221 clients ont été interrogés (NB : la méthodologie 2021 ne calculait pas l'indicateur avec les clients 2021 mais le mix des 3 dernières enquêtes sur plusieurs années).

INDICATEURS

La qualité de l'eau

A · Politique

L'enjeu sur la « qualité de l'eau » fait partie intégrante des aspects sociétaux dans la mesure où il participe des composantes majeures de la « satisfaction client ».

Depuis la ressource en eau brute (Cf. La préservation et gestion durable de la ressource en eau, page 40), la surveillance de la qualité de l'eau est présente aux différentes étapes du processus. Du transport de l'eau, à sa production, puis à sa distribution, des contrôles sanitaires constants et réguliers sont mis en œuvre et suivis grâce au laboratoire d'analyse des eaux de la SCP.

Trois composantes stratégiques et un partenariat privilégié initié en 2008, avec le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV), contribuent à assurer la qualité d'eau :

- un premier axe règlementaire qui concerne les périmètres de protection et la qualité de l'eau brute,
- un second qui porte sur la démarche de renforcement de la sureté des ouvrages,
- un troisième qui relève des mesures de surveillance de la qualité de l'eau brute, traitée et potable,
- un partenariat privilégié sur la ressource Verdon avec le PNRV.

Les périmètres de protection

Les périmètres de protection permettent de garantir une qualité d'eau brute et d'éviter ainsi les risques de pollution dus à d'éventuelles activités. Cette démarche est toujours en cours et concerne l'ensemble des ouvrages du canal de Provence (Bouches-du-Rhône et Var). Parallèlement, la SCP a engagé une étude et des travaux pour renforcer le suivi en continu de la qualité de l'eau brute dans ses ouvrages de transport.

La démarche de renforcement de la sûreté des ouvrages

Face à de nouvelles menaces telles que les actes de malveillance et le terrorisme, la Société a été amenée à revoir la conception de ses ouvrages et à renforcer la protection des ouvrages existants. Par ailleurs, la SCP déploie des procédures organisationnelles de sûreté permettant d'agir en toute sécurité pour le personnel en lien avec les services de secours et d'ordre de la sécurité publique.

Depuis 2016, la SCP s'est ainsi engagée à renforcer la sûreté de ses ouvrages et à prévenir les risques sanitaires intégrant le risque de malveillance et non plus seulement le risque technologique.

Les mesures de surveillance de la qualité de l'eau

Antérieurement à la démarche de mise en place des périmètres de protection et aux prescriptions de surveillance de la qualité d'eau, recommandées par des hydrogéologues agréés, la SCP avait déjà amorcé une étude visant à renforcer son réseau de surveillance continue de la qualité de l'eau brute sur l'ensemble de son périmètre d'exploitation.

Un partenariat privilégié avec le Parc Naturel Régional du Verdon

La ressource en eau, mobilisée sur le Verdon est de très grande qualité, ce qui permet d'effectuer des traitements de potabilisation relativement simples et peu coûteux. Les collectivités bénéficiant de cette ressource ont donc un intérêt manifeste à la préservation de cette qualité.

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV), porteur du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et du Contrat de rivière, souhaite répondre positivement aux objectifs du SAGE, en particulier celui concernant la garantie de qualité d'eau.

Dans ce contexte, la SCP et le PNRV ont noué un partenariat privilégié et signé en 2008, une première convention de partenariat pour une durée de six ans. Au cours de la période 2008-2014, 15 stations d'épuration et 7 sites de toilettes sèches ont été réalisés, pour un montant total de l'ordre de 1,9 M€.

Sur la période 2015-2020, le soutien de la SCP s'est concrétisé par la réalisation de 9 stations d'épuration, pour un montant total d'environ 1,4 M€, à un rythme financier de 350 000 € par an.

La SCP a également fait bénéficier le territoire de 86 journées d'expertise sur ces deux périodes dans le cadre du fond d'aide au conseil. Les collectivités bénéficiaires apprécient particulièrement les efforts de la SCP quant à l'amélioration de la qualité de l'eau du Verdon.

La SCP et le PNRV travaillent ainsi afin de répondre à un objectif de solidarité dite aval-amont. Le partenariat a depuis l'origine les trois ambitions suivantes :

- gérer durablement et de manière équilibrée la ressource en eau,
- préserver la qualité des eaux du Verdon,
- accompagner le développement durable du territoire du Parc.

La volonté de partenariat a été réaffirmée par une nouvelle convention de six ans portant sur la période 2021-2026.

B · Actions 2022

○ Actions sur les périmètres de protection

Les dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP) des périmètres de protection sur le canal de Provence ont été validés par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des délégations départementales 13 et 83 et déposés dans les Préfectures de chaque département.

Une commission de 5 commissaires enquêteurs a été désignée en vue de l'enquête publique dans les Bouches du Rhône qui débutera mi-mars 2023. La préfecture du Var a mis le dossier de DUP à la consultation des services de l'Etat en vue d'une enquête publique plus tard durant cette même année.

En coordination avec les services de l'ARS PACA des délégations départementales 13 et 83, un arrêté préfectoral de DUP des périmètres de protection sur les Bouches du Rhône est prévu avant fin 2023, début 2024 pour le Var.

Suite à la sécheresse de l'année 2022, de nouvelles préoccupations ont émergé concernant les possibilités de :

- réduire les prélèvements sur la ressource Verdon,
- sécuriser l'alimentation des infrastructures hydrauliques du canal de Provence depuis cette ressource.

L'intérêt de pouvoir mobiliser la ressource souterraine des Puits de l'Arc (Bouches-du-Rhône) et la réserve de Trapan (Var) à ces fins s'est concrétisé dans un premier temps, par une relance des démarches de périmètres de protection, démarche préalable indispensable sur le plan réglementaire pour l'usage de l'eau destinée à la consommation humaine.

Des demandes de désignation d'hydrogéologues agréés ont été adressées aux ARS des délégations départementales 13 et 83 fin 2022, en vue de reprendre les démarches et résoudre les points de blocage qui avaient empêché leur poursuite.

○ Actions en lien avec la démarche de renforcement de la sureté des ouvrages

Les travaux suivants ont été réalisés :

Installation de 105 caméras pour mieux protéger nos ouvrages sensibles. Restera environ 30 caméras sur 2023 pour finir le programme.

Le programme de renforcement des clôtures et portails a été achevé sur l'ensemble des usines de traitement d'eau et se poursuit sur les ouvrages soumis aux périmètres de protection.

Des projets particuliers de sécurisation ont été engagés sur certains grands ouvrages dont il n'est pas souhaité de donner plus d'information.

○ Actions en lien avec les mesures de surveillance de la qualité de l'eau

En 2022, la SCP a fait appel à une entreprise spécialisée dans l'analyse de données satellitaires pour le suivi de la qualité de l'eau de certaines de ses réserves. Cette solution innovante permet à la SCP de renforcer le suivi de certains paramètres de qualité de l'eau et de programmer des alertes en cas de dépassement de valeurs seuils.

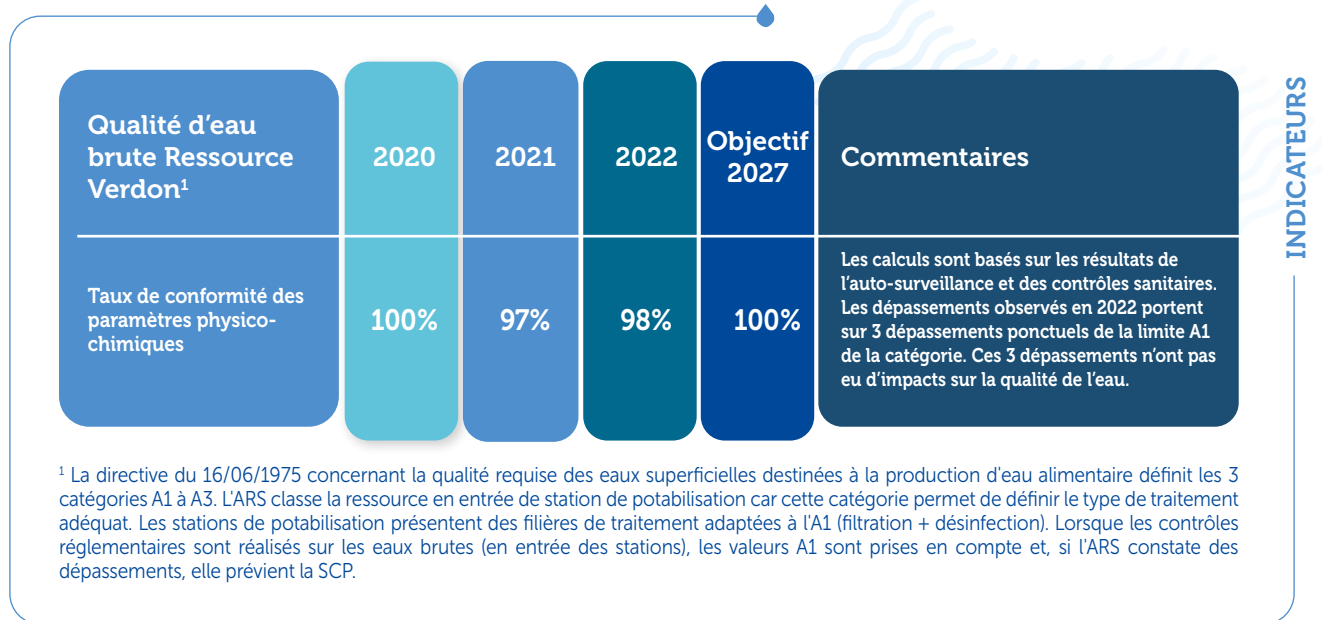
La SCP s'est engagée depuis 2020 dans une démarche de Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sur l'usine de traitement d'Hugueneuve à Ollioules et depuis 2021, sur les stations de potabilisation de Saint-Maximin et Pourcieux. Il s'agit d'une approche globale de maîtrise des risques visant à garantir la sécurité sanitaire des eaux distribuées. Les phases 1 (diagnostic) et 2 (étude de dangers) se sont terminées en 2022. Les plans d'actions issus des deux premières phases seront mis en œuvre en 2023.

- o **Actions en lien avec un partenariat privilégié avec le Parc Naturel Régional du Verdon**

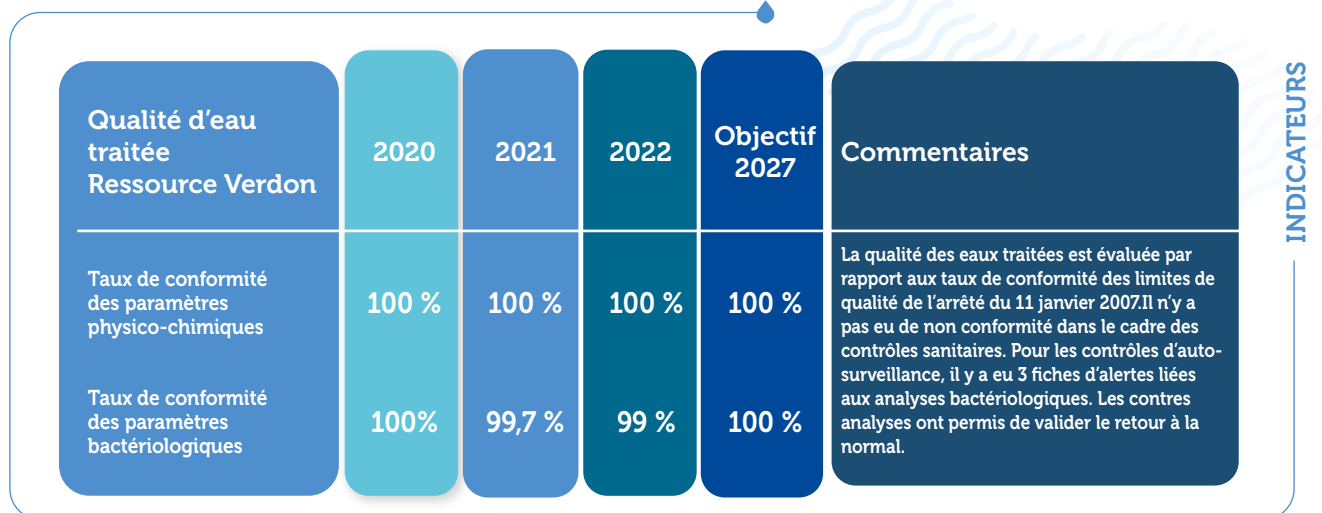
La volonté de partenariat a été réaffirmée par une nouvelle convention de six ans portant sur la période 2021-2026.

Un bilan à mi-parcours sera présenté sur la prochaine DPEF.

C · Indicateurs 2020-2022



INDICATEURS



INDICATEURS

Dans le cadre de son rapport annuel au conseil d'administration, la Société établit notamment un « Rapport du délégataire de la concession régionale 2022 ».

Un chapitre détaillé est consacré à la politique de surveillance de la qualité de l'eau, appréciée au travers d'indicateurs spécifiques à l'eau brute et à l'eau traitée.

Engagements socio-économiques, culturels et citoyens

A - Politique

Le projet de création d'un centre d'interprétation autour de la gestion de l'eau en Provence a pris tout son sens avec la sécheresse exceptionnelle rencontrée en 2022. Les échanges avec les partenaires de la SCP, les inquiétudes du grand public ou les discours relayés par les médias ont souligné l'importance :

- d'apporter des informations sur les questions relatives à l'alimentation en eau et à la gestion des retenues,
- d'éduquer les jeunes générations,
- et de mettre en perspective l'utilisation de la ressource face aux grands changements qu'annonce le dérèglement climatique.

C'est donc, avec de plus en plus de certitudes sur l'utilité d'un tel outil en région provençale, que se poursuit ce projet aux multifacettes : un parcours régional de l'eau, un espace muséal et un pôle de conférences. Il se structure autour d'un réseau de partenaires institutionnels, scientifiques et techniques qui affirment leur motivation et leur enthousiasme d'y être associés.

Le partage des connaissances, des savoirs et des innovations ou engagements socioéconomiques

Au cœur d'un écosystème riche, la SCP est restée, en 2022, très active pour renforcer, développer et multiplier ses liens avec ses partenaires. Elle a contribué, autant que possible, à de nombreux événements auxquels ses experts ont pu prendre part. Elle a aussi valorisé son implication au sein d'instances de gouvernance, d'organismes partenaires et de réseaux d'entreprises.

Enfin, dans ses valeurs, celle de la proximité a aussi pu être exprimée par le biais des nombreuses actions citoyennes et culturelles que la SCP multiplie et qui s'inscrivent pleinement dans son fort ancrage territorial.

B - Actions 2022

Actions socio-économiques

L'accueil, l'organisation et la participation à de nombreux événements

Dans le cadre de son activité, la SCP accueille, organise ou participe à de nombreux événements. Pour n'en citer que quelques uns, la société :

- o a présenté l'aménagement emblématique du canal de Provence ainsi que les projets hydrauliques prévus sur le plateau de Valensole lors de la visite de Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre de l'engagement Etat-Région en faveur du Varenne de l'eau,
- o a accueilli plusieurs événements comme le premier séminaire du réseau des canaux de Provence, co-animé avec la Chambre régionale d'agriculture, le premier rendez-vous du Club Innov'Solaire organisé par le pôle de compétitivité Capenergies, une journée d'information et d'échanges organisée par le pôle de compétitivité SCS (Solutions Communicantes Sécurisées) sur le thème « La transformation digitale au service de la transition écologique », le colloque REUSE « Réutiliser l'eau : une révolution pour nos territoires dans un monde en transition » avec l'AFEID, l'INRAE, le réseau REUSE, la Chaire d'entreprise Eau agriculture et changement climatique, Carnot, Aqua Valley et le soutien de la Région Sud et de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- o a participé au 9^{ème} Forum mondial de l'eau à Dakar, au 27^{ème} congrès de la CIGB (Commission Internationale des Grands Barrages) qui s'est déroulé à Marseille, à Bpifrance Inno Génération, organisé par BpiFrance.
- o a présenté l'expertise « REUT » à l'occasion du symposium organisé par l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME),

Accueil de délégations

La Société a aussi accueilli tout au long de l'année de nombreuses délégations issues de son écosystème régional, mais aussi des partenaires français et internationaux, l'occasion de présenter ses métiers, missions et valeurs, mais aussi de valoriser la concession régionale du canal de Provence. On peut notamment citer :

- une délégation tunisienne composée de représentants du CRDA (Commissariat Régional du Développement Agricole),
- Jérémy Decerle, député européen et membre de l'équipe des rapporteurs du Parlement européen, dans le cadre de sa tournée auprès des responsables agricoles français,
- une délégation bolivienne de haut niveau politique et technique sur le sujet de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Partenariats

En 2022, la Société a signé ou renouvelé des partenariats forts comme :

- Les signatures de convention cadre avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, puis avec la Chambre d'Agriculture du Var.
- La signature d'une convention de partenariat avec la société SERGIES pour développer un projet ambitieux et innovant d'ombrières photovoltaïques de canal.
- Le renouvellement de la convention de partenariat avec la SECADENORD (Société d'Exploitation du Canal et des Adductions des Eaux du Nord de la Tunisie).
- La signature de la convention de partenariat avec le Centre du Rosé.

Implication au sein des pôles de compétitivité, clusters, chaires d'entreprises, communautés d'experts :

La chaire EACC (Eau, Agriculture et Changement Climatique) dont le but est d'explorer des solutions concrètes pour une meilleure gestion de l'eau à l'échelle des territoires, a été lancée en partenariat avec BRL Groupe, la SCP, CACG, Véolia, le Conseil Départemental de l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Chambres d'Agriculture France, CCE&C et Aquasys, l'Institut Agro Montpellier et l'INRAE.

Bruno GRAWITZ, Directeur des Services et de l'Ingénierie de la SCP, a été nommé vice-président de la Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage (CIID), organisation internationale non gouvernementale (ONG) scientifique et technique créée en 1950, dont l'objectif est, entre autres, de promouvoir le développement de la gestion des ressources en eau et de terre pour l'irrigation, le drainage, la maîtrise des crues et la régularisation des eaux.

Actions citoyennes et culturelles

Le centre d'interprétation autour de la gestion de l'eau en Provence

Les principales actions menées en 2022 ont été les suivantes :

- la constitution d'un conseil scientifique,
- le lancement d'une mission d'expertise du modèle économique et juridique,
- et le lancement d'une prestation d'étude de programmation architecturale.

Dans ce cadre, la mise en œuvre de l'espace d'exposition « La Serre » a aussi largement avancé en 2022. Imaginé comme un espace temporaire de préfiguration du projet global, cet espace d'exposition va permettre d'expliquer l'ambition du projet et de présenter les enjeux de la gestion de l'eau en Provence et les valeurs du modèle provençal. Il s'intégrera en 2023 dans le parcours de visites de la SCP et sera mis à la disposition des parties prenantes du projet.

Sensibilisation à la gestion économe de l'eau

En 2022, la SCP a poursuivi sa mission de sensibilisation auprès des publics scolaires en réalisant des interventions au sein des établissements demandeurs ou en accueillant des groupes. Elle a ainsi accueilli environ 3 200 visiteurs, tous publics et tous sites confondus et 1547 élèves ont été sensibilisés.

Elle a aussi soutenu, avec EDF Hydro Méditerranée, la réalisation du film « Empreinte, la signature de l'eau ». Troisième volet du projet Water Stories, ce documentaire de 52 minutes, signé Bruno Lambert, Nelly Kars par Octopuce Production, a pour objectif d'inciter le public à repenser sa relation à l'eau, en vue d'un avenir meilleur.

Enfin, à l'occasion de la fête de la science, la SCP a été présente sur 2 manifestations, à Sainte-Maxime pour des animations scolaires sur le thème « La gestion de l'eau en Provence » et au village des Sciences d'Aix-en-Provence sur la thématique « L'eau visible et invisible ».

Mise en valeur du patrimoine culturel historique

Dans l'émission quotidienne d'Europe 1, "la France bouge", la SCP est intervenue pour présenter l'histoire du barrage Zola, son usage et son concepteur, François Zola. Elle a par la suite accueilli l'événement « les Musicales de la Route Cézanne » qui a rassemblé plus de 400 spectateurs amateurs de musique classique. Enfin, à l'occasion des 39èmes journées européennes du patrimoine, la Société a présenté une conférence sur l'histoire du barrage et du canal Zola et organisé, en partenariat avec l'association de la Route Cézanne et le soutien de la Mairie du Tholonet, une exposition « Quatre générations de photographes ELY ».

Enjeux de société

Afin de mieux accompagner ses clients dans la maîtrise de leur consommation de nouveaux services digitaux ont été proposés, à savoir :

- le suivi de la consommation au jour ou à heure, au choix du client,
- l'alerte « surconsommation » qui permet de paramétrer un seuil que l'on ne souhaite pas dépasser et être notifié en cas d'atteinte de ce dernier.

La Société a par ailleurs développé des campagnes emailing de bulletins météo et de promotion de ses autres bulletins d'informations (olive, lavandin, vigne, arrosage).

Les réseaux sociaux ont aussi été utilisés pour communiquer auprès de la profession agricole et se sont faits le relais de toutes les solutions numériques mises en place par la Société en collaboration avec nos partenaires.

Mécénat

La SCP a soutenu l'initiative du service Jeunesse de l'agglomération Durance Luberon Verdon (DLVA) qui a lancé une opération de sauvegarde du patrimoine de l'ancien canal du Verdon. Elle a participé à la réalisation d'un panneau explicatif sur les travaux réalisés et soutenu la réalisation d'un spectacle-vidéo sur l'eau dans les Alpes de Haute-Provence.

En totale adéquation avec ses valeurs, la Société a aussi financé l'achat et l'installation de deux appareils mobiles et autonomes de traitement d'eau pour le compte d'Horizons, une association à vocation humanitaire entre la France et Madagascar qui œuvre notamment en faveur de l'école des Bambins à Ambalavao.

Actions de solidarités

La Société a de nouveau participé au challenge organisé par Action contre la faim puis à l'occasion des semaines européennes de la mobilité (16 au 22 septembre) et du développement durable (18 septembre au 8 octobre), elle a organisé 2 événements :

- o « Changer de Mood » lancé par la Métropole Aix-Marseille Provence afin de réduire l'impact des déplacements de chacun,
- o et sur le thème de l'économie circulaire, elle a organisé une grande collecte (vêtements, stylos, téléphones portables, lunettes...) avec les associations "R.A.M.H." (Relais d'Aide Matérielle aux Handicapés basée sur Marseille), "la fibre solidaire" et "LE RONIER" (ONG qui agit auprès des écoles en Afrique), ainsi qu'une bourse aux livres.
- o Enfin, la SCP a participé à la « Foulée Ressource » pour soutenir le Centre Ressource, Association qui a pour objectif de prendre soin des personnes atteintes du cancer et de leurs familles.

C - Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Nombre d'élèves sensibilisés à la gestion économe de l'eau	166	497	1 547	1 000	87 élèves de maternelle, 593 primaires, 613 collégiens 44 lycéens et 210 élèves post bac
Nombre de visiteurs « tous publics confondus » accueillis sur le site du Tholonet	374	1 016*	1 090	3 000	Une augmentation de nos visiteurs par rapport à 2021 toutes catégories confondues

* le chiffre de 2 043 qui avait été reporté pour 2021 sur la DPEF précédente correspondait au nombre de visiteurs tous sites confondus

INDICATEURS

4 · INNOVATION

A · Politique

Le projet d'entreprise vise à ce que la SCP soit reconnue en 2027 comme une entreprise innovante et performante au service des territoires, pour répondre aux défis du changement climatique, dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables.

Pour satisfaire cet objectif, une nouvelle organisation a été mise en place avec la création de la Direction Commerciale et Innovation en avril 2022. En son sein, le volet Innovation vise à diversifier les activités et proposer une offre différenciée aux clients de l'entreprise pour trouver de nouveaux relais de croissance.

Les axes stratégiques sur lesquels la SCP va innover sur les 5 ans à venir ont été définis :

- adapter l'agriculture au changement climatique et permettre un meilleur usage de l'eau,
- atténuer les impacts du changement climatique sur les territoires. La SCP travaille sur des modèles prédictifs et de projection de l'évolution du climat pour mieux piloter la gestion de la ressource en eau et soutenir l'économie circulaire avec par exemple la réutilisation des eaux usées,
- préserver la qualité de l'eau distribuée avec, par exemple, un système connecté de traitement de l'eau,
- mieux exploiter pour préserver la ressource. La SCP développe des projets visant à mieux maîtriser la ressource grâce à des méthodes de gestion des ouvrages hydrauliques,
- préserver l'énergie en pilotant de manière intelligente la consommation électrique des stations de pompage,
- gérer les macro-risques liés à la distribution de l'eau. La SCP souhaite garantir un accès continu à l'eau en cas d'avarie sur ces réseaux par de nouveaux moyens innovants,
- conforter l'approche RSE de la SCP et assurer l'acceptabilité des aménagements.

B · Actions 2022

Une nouvelle feuille de route

La feuille de route innovation a été rédigée afin de lister les principales actions à mener pour atteindre les objectifs du projet d'entreprise Eau'Rizon 2027.

Plusieurs missions principales ont été identifiées :

- aligner l'innovation sur la stratégie d'entreprise pour garantir la cohérence de l'effort d'innovation, détecter les partenaires extérieurs et créer des alliances pour co-développer les projets innovants de la SCP,
- mobiliser les collaborateurs(rices) et les former au processus d'idéation pour renforcer le climat d'innovation au sein de la SCP, outiller les chefs de projets pour la mise en œuvre des projets innovants (segmentation clients, ateliers de créativité...), soutenir les chefs de projets innovants par la recherche de financements et le suivi de la propriété intellectuelle,
- transférer les projets / produits vers le commercial afin de valoriser les résultats des projets innovants,
- communiquer, en interne comme en externe, sur les projets innovants sur lesquels la SCP travaille, devenir exemplaire dans la gestion de l'innovation en s'alignant sur les objectifs de la norme ISO 56002

Norme ISO 56002

Un travail d'articulation de la norme ISO 56002 avec la stratégie et le processus innovation de la SCP a été initié. Cette norme propose des recommandations visant à structurer l'innovation au sein d'une organisation et faire évoluer le métier de Manager de l'Innovation. Les indicateurs de performance et le caractère innovant de l'entreprise seront établis en fonction du cadre établi par cette dernière.

Atelier de facilitation

Parce que l'innovation ne doit pas être l'œuvre d'une direction mais bien porté par tous à la société, un atelier de facilitation s'est tenu sur les deux problématiques suivantes :

- Comment faire pour adapter nos pratiques de prélèvements et de transport d'eau aux aléas naturels ?
- Comment faire pour améliorer la qualité de l'eau 24H/24 au point de livraison ?

À l'issue de cet atelier, deux projets ont été retenus :

- Le premier vise à développer un modèle prédictif capable de prévoir la qualité de l'eau selon les aléas sur les ressources amont,
- le second doit permettre d'identifier et de piloter la qualité de l'eau le long des réseaux en s'appuyant sur une modélisation hydraulique fine des écoulements.

Les projets

Pour l'année 2022, la SCP a pu compter 20 projets innovants en portefeuille.

Le Crédit d'Impôt Recherche s'élève à 347 049€.

FOCUS SUR DEUX PROJETS INNOVANTS EN COURS ET ALIGNÉS AVEC LES TROIS THÉMATIQUES PHARES CHOISIES ET PRÉSENTÉES EN COMITÉ DE DIRECTION :

Projet	Ambition du projet	Actions 2022
<p>[Volet Agritech] Le Projet « Irricommand » comme brique structurante de l'offre globale Agritech SCP</p>	<p>Ce projet répond à l'ambition de la SCP d'adapter l'agriculture au changement climatique. La solution consiste en un contrôle à distance des vannes d'irrigation, la relève de compteurs d'eau et de capteurs de pression. La solution proposée permet de répondre aux nouveaux défis climatiques par le conseil en hydrologie et agronomie que la SCP propose en plus du pilotage à distance de l'irrigation.</p>	<p>Proposition de la solution aux premiers clients et gestion du développement du produit en lien avec son interface SCP Agridata®</p>
<p>[Volet Modèles prédictifs] Le projet « Hydroclim » vise à réaliser des projections climatiques</p>	<p>La SCP réalise une évaluation aussi fiable que possible de la ressource en eau existante et future à partir de données spatiales climatiques (précipitations et températures essentiellement). L'objectif est d'être en mesure de quantifier la ressource en eau à partir de données issues des projections climatiques.</p>	<p>Pour les données climatiques issues des historiques du passé : l'outil permet de suppléer aux faiblesses des mesures au sol dans les pays du sud (pluviométrie, température, évapotranspiration du passé)</p> <p>Pour les données permettant des projections climatiques : l'outil permet de suppléer à la difficulté de mobilisation des données existantes du GIEC</p>

C · Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Taux de succès de projets innovants ¹	n/a	5 %	10 %	33% de projets finalisés	En 2022, sur les 20 projets, 2 projets ont été finalisés (premières versions achevées des deux projets)
Nombre de projets innovants en cours	21	26	20	n/a	

INDICATEURS

Indicateur¹ : Il s'agit de projets finalisés ayant fait l'objet soit d'une commercialisation en externe, soit de projets mis en œuvre au sein de la SCP.

5 - CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

A - Politique

Étant soumise aux prescriptions de la loi du 9 décembre 2016 dite « Sapin 2 », la SCP dispose d'une cellule conformité établie au sein de la Direction Juridique, Audit et Qualité. La Société s'est engagée au respect de la conformité et des principes éthiques dans le cadre de l'ensemble de ses activités, en France comme à l'International.

B - Actions 2022

- La Société a procédé, dans le cadre de sa politique anticorruption, à la mise à jour de sa cartographie des risques Sapin 2 et à l'ajustement de son dispositif d'alerte interne pour suivre les directives de la loi Wasserman applicable à compter du 1er septembre 2022.
En octobre 2022, la Société a ainsi communiqué en interne sur son portail intranet : cette communication a porté essentiellement sur la mise en avant du nouveau dispositif d'alerte interne ainsi que sur sa politique « cadeaux et invitations ».
- Par ailleurs, il a été procédé à un audit partiel du dispositif ainsi qu'à l'exécution de contrôles comptables. Les résultats de ces travaux ont été restitués à la Direction et ont donné lieu à l'établissement de plans d'actions qui seront suivis en 2023.
- La Société a en outre co-animé en externe, un webinar sur les pratiques de mise en place d'un dispositif de contrôle d'intégrité des tiers.
- Deux sessions de formation complémentaires aux risques de corruption ont été organisées. Cette formation qui a eu lieu, en début et en fin d'année, a regroupé 18 collaborateurs, principalement des nouveaux arrivants et a recueilli un taux d'approbation de près de 91%. Conformément aux recommandations de l'autorité de contrôle (Agence Française Anticorruption), cette formation a été interactive et pragmatique, avec des études de cas concrets adaptées à la cartographie des risques de la SCP, en lien notamment avec les métiers ciblés. Depuis le démarrage de l'indicateur de suivi, 312 salariés ont été concernés.
- La SCP a procédé à l'examen de 337 tiers sur l'exercice 2022. Sur ces 337 tiers, 117 ont donné lieu à établissement de due diligence dans l'outil de compliance. Sur ces 117 tiers, 24 tiers ont eu une note de risque élevée et feront l'objet d'un suivi particulier. Depuis le démarrage de l'indicateur de suivi, 1 261 tiers ont été traités.
- Enfin, la Société n'a enregistré aucune alerte, au titre du dispositif d'alerte professionnelle, durant l'exercice.

C - Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Commentaires
Cumul de collaborateur (trice)s formé(e)s aux risques de corruption	277	294	312	En 2022, les 18 collaborateurs sont des nouveaux embauchés.
Cumul de tiers analysés dans le cadre des contrôles d'intégrité	168	924	1 261	Il s'agit de tiers examinés depuis 2020.

INDICATEURS

IV · VOLET ENVIRONNEMENTAL

1 · PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET POLLUTIONS

A · Politique

Grace à son expertise environnementale, la SCP s'engage à identifier au plus tôt les aspects environnementaux et réglementaires inhérents à ses prestations d'ingénierie et de service. Cette prévention est prise en compte très en amont dans la réalisation des prestations jusqu'à la réception des travaux. Les dossiers réglementaires sont ainsi produits et validés en s'assurant que les engagements sont respectés.

Depuis plus de vingt ans, pour améliorer ses performances environnementales, la SCP a décidé de réaliser une Analyse Environnementale Globale afin d'identifier les impacts significatifs de ses activités. Cette analyse est mise à jour en continu. Par ailleurs, une évaluation complète de nos performances environnementales est réalisée chaque année et synthétisée dans un plan de performance.

Les six impacts significatifs et les moyens pour y répondre

La SCP a identifié six impacts majeurs dont les trois derniers relèvent d'enjeux traités ultérieurement.

Rejets aqueux

Lors des vidanges, réalisées pour les besoins d'exploitation et de maintenance, une attention particulière est portée aux rejets aqueux opérés dans les cours d'eau ou talwegs secs. Ces opérations de rejet d'eau peuvent engendrer des perturbations dans le milieu récepteur.

En 2022, et en moyenne, 69 % des rejets en volume respectent les périodes sensibles des poissons. Les 31 % restants correspondent principalement aux interventions d'exploitation d'urgence nécessaires, pendant la saison d'irrigation, au maintien du bon fonctionnement des réseaux. Il s'agit principalement de travaux exceptionnels. L'année 2022 enregistre une baisse des volumes rejetés par rapport à l'an passé de 13% environ. Cette baisse est surtout liée aux opérations programmées qui ont nécessité moins de volume.

Gestion des sédiments

Depuis sa création, la Société est soucieuse de maîtriser son impact environnemental, notamment dans le domaine des sédiments de curage.

L'exploitation des réseaux de la SCP génère sur ses ouvrages (réserves, canaux, adductions...) une production de sédiments issus de différents débris végétaux, sableux et minéraux. Ces sédiments viennent se déposer naturellement au fond des ouvrages.

Pour l'essentiel des curages, les volumes sont faibles et les sédiments sont régalez sur place, sur le foncier de la SCP. En revanche, pour des gisements importants et une production régulière, après analyse et vérification de la conformité des sédiments, une filière de valorisation est recherchée afin d'éviter leur mise en décharge dans un Centre d'Enfouissement Technique (CET).

Dans le processus de valorisation, les sédiments peuvent être mis à profit pour divers usages : plateforme de compostage, valorisation agricole de proximité immédiate, reconstitution de parcelles à gibier, végétalisation de sols en carrière, fabrication de terre végétale pour les pépinières, aménagements paysagers, etc.

Chaque opération nécessite une filière de valorisation de proximité afin de limiter l'impact écologique notamment dû au coût économique du transport.

Perturbations lors des travaux

La vigilance est accrue et les aspects environnementaux sont largement anticipés dans les projets d'aménagement, qu'il s'agisse de perturbations des écosystèmes, de production de déchets, de la gestion des déblais et remblais, d'émissions sonores ou d'émissions de poussières, de dégradation paysagère lors des travaux ou de remise en état après chantier.

Des audits d'études et de chantiers sont effectués en interne ainsi que par l'organisme assurant la certification de la Société. Des bilans de fin d'opération sont réalisés et partagés en interne, une évaluation des fournisseurs est également pratiquée.

Prélèvements sur la ressource en eau (Cf. Mesures destinées à la « Préservation et la gestion durable de la ressource en eau » page 41).

Consommations d'énergies liées au fonctionnement des équipements (stations de pompage notamment) **et des bâtiments** (Cf. Diminution des consommations des ouvrages et rénovation des bâtiments pages 42 et 44).

Emissions de gaz à effet de serre lors des déplacements (Cf. mesures prises page 42).

B - Actions 2022

Poursuite de la mise en place des périmètres de protection de la ressource Verdon

(Cf. Qualité de l'eau - Actions en 2022 page 28).

Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) et suivi qualité de l'eau par analyse satellitaire (Cf. Qualité de l'eau - Actions en 2022 page 28).

Réalisation annuelle de grandes opérations de valorisation des sédiments de curage.

Les sédiments de ces 3 ouvrages sont valorisés de la façon suivante :

- station de Saint-Chamas : valorisation des sédiments (depuis 40 ans) dans un domaine de chasse voisin, en reconstitution de sols. Les sédiments sont mélangés à un compost.
- station des Clapiers : valorisation des sédiments comme support de culture chez un pépiniériste qui réalise sur place le mélange adapté à ses besoins : 1/3 de sédiment, 1/3 de fumier de cheval, 1/3 de débris de déchets verts.
- réserve de Bonnioux : valorisation des sédiments chez un agriculteur en tant qu'entretien de sols agricoles très caillouteux.

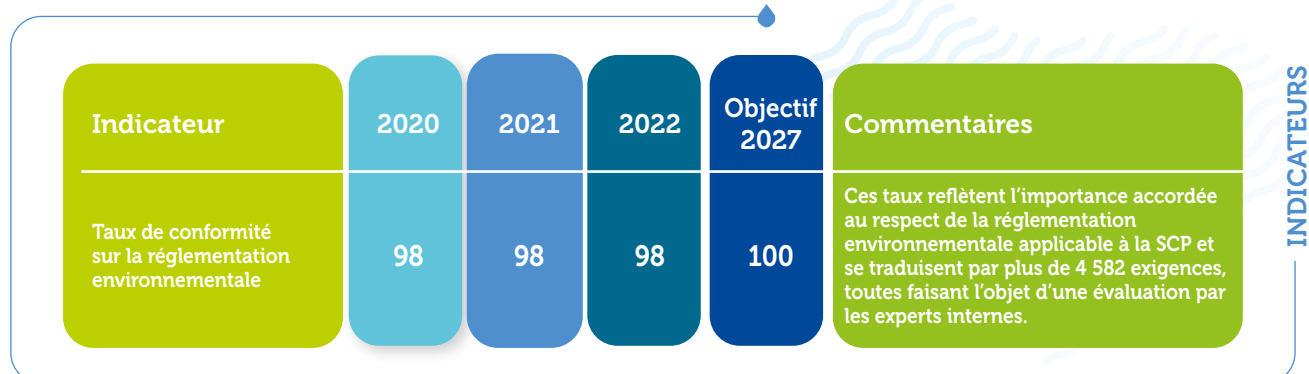
Développement des filières de revalorisation des sédiments.

En 2022, un guide spécifique SCP sur le devenir de chaque lot de sédiments de curage, dénommé « livre blanc » a été achevé et publié en interne.

Une action de communication (plaquette, e-mailing & page web) s'en est suivie, « L'opération sédiment » également lancée cette même année.

Il s'agit de faire connaître le dispositif aux potentiels partenaires externes intéressés (agriculteurs, pépiniéristes), afin d'optimiser la recherche de filière de valorisation et renforcer la performance RSE de l'entreprise.

C - Indicateur 2020-2022



2 · PRÉSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

A · Politique

7

fondamentaux

La politique de préservation et de gestion durable de la ressource en eau s'est construite au fil du temps, par étapes successives, depuis la création de la Société. Pour appréhender l'évolution de cette politique essentielle, il convient d'aborder les sept fondamentaux qui y concourent efficacement.



La conception de l'ouvrage

Chaque année, la **SCP** prélève entre 200 et 250 Millions de m³ d'eau principalement à partir **du Verdon** et dans une moindre mesure **de la Durance** et du barrage de Saint-Cassien.

Des réserves de stockage ont été conçues afin de permettre, lorsque la ressource naturelle est moins importante (en été), de mobiliser les réserves de stockage constituées dans **les barrages du Verdon et de Saint-Cassien** en période excédentaire.

La distribution de l'eau à la demande maîtrisée grâce à une régulation dynamique

La gestion de la distribution de l'eau s'appuie sur des moyens techniques performants. Les principaux ouvrages du Canal de Provence sont pilotés automatiquement à distance par un logiciel de « **Régulation Dynamique** », conçu et développé par la SCP. Connecté au système de télégestion, ce logiciel commande automatiquement les vannes du canal pour ajuster le débit à la demande des utilisateurs.

Ce système intelligent permet au canal de Provence de fonctionner avec des pertes d'eau minimisées et sans rejet (volumes prélevés mais non utilisés) ou rupture d'approvisionnement (besoins des utilisateurs non satisfaits).



Le choix du mode de facturation



La tarification au mètre cube est également un paramètre important pour orienter le consommateur vers un **usage raisonné de l'eau**.

La tarification est différente durant la saison estivale, afin que les consommations estivales soient plus coûteuses, en lien avec leur plus fort impact sur la ressource.



La politique de rénovation

Les montants annuels des travaux de rénovation des canalisations s'élevaient, pour les années 2020, 2021 respectivement, à 3,9 millions d'euros et 4,3 millions d'euros, et de 4,8 millions d'euros en 2022. Il s'agit de se prémunir de fuites ou de réduire les pertes d'eau sur le réseau de distribution et de veiller à la **préservation de la ressource**.

La surveillance de ses ouvrages



Pour vérifier la qualité de ses installations, la SCP calcule chaque année le rendement de ses ouvrages en suivant les ratios des volumes prélevés et des volumes facturés à ses clients.

Ce suivi permet de définir et mettre en œuvre des plans d'actions annuels visant à l'amélioration continue du rendement de l'ouvrage canal de Provence, tel que présenté ci-dessous.

La gestion globale des ressources et la sécurisation des ressources locales

Compte tenu de l'évolution des besoins en eau et du contexte de sécheresses successives, la **SCP**, en partenariat avec les collectivités, encourage à promouvoir une politique de complémentarité des ressources locales et régionales.

Une politique de « gestion coordonnée des ressources » a été mise en place avec certaines collectivités locales du littoral varois. Le but est d'assurer la sécurité d'alimentation, d'optimiser la gestion de la ressource en eau et de préserver l'environnement et la ressource locale en faisant judicieusement appel à la ressource du Verdon. Un tarif préférentiel a été établi, il s'agit du tarif « complément de ressources ».

La **SCP** a également investi dans des infrastructures hydrauliques permettant de limiter la pression sur les ressources locales fragiles grâce à la liaison Verdon/Saint-Cassien-Sainte-Maxime, destinée à substituer la ressource en eau du Verdon aux prélèvements dans les nappes.



La sensibilisation de tous à la gestion économe de l'eau

Enfin, la **SCP sensibilise ses clients**, ses salariés et l'ensemble de ses parties prenantes à la préservation de la ressource, notamment au travers d'informations sur son site Web, ainsi que par de nombreuses actions auprès d'un large public et d'élèves de la région provençale (Cf. Actions citoyennes et culturelles page 32).



Gagnant concours de dessin sur le barrage de Bimont.
Elève CM2 école de Saint-Marc Jaumegarde

B - Actions 2022

Le plan d'actions établi fin 2021 a prévu pour 2022 :

- 6 demandes de campagne de recherche de fuites,
- 2 opérations de contrôle d'appareils de mesure,
- 4 remplacements de mesure de débits utilisés pour la gestion des réseaux

C - Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Rendement brut des réseaux ¹ .	87 %	84 %	84 % (*)	87 %	Le chiffre reste stable et confirme le très bon rendement des réseaux SCP.
Nombre de kilomètres de linéaires de canalisations renouvelés ² .	15,1	20	29	22	Un important chantier commencé en 2021 mais terminé en 2022 (10 kilomètres) explique en partie le résultat 2022

INDICATEURS

¹ Indicateur : le rendement brut des réseaux = volume sorti / volume introduit. Les données sont reportées sur la période du 01/10/N-1 au 30/09/N, les index des compteurs sont relevés chaque année entre septembre et octobre.
² Indicateur : l'indicateur pour l'année (N) a été calculé en mars de l'année (N+1), il peut être amené à évoluer après la publication de la DPEF
 (*) Valeur 2022 provisoire en cours de consolidation

3 - RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

A - Politique

Dès l'origine, l'ouvrage du Canal de Provence a été conçu pour maximiser les tronçons gravitaires afin de réduire le pompage et, par voie de conséquence, la consommation d'électricité en général, source indirecte d'émission de gaz à effet de serre. De même, le fonctionnement des stations de pompage est également optimisé pour ne pas pomper plus que nécessaire (Cf. La distribution de l'eau à la demande grâce à une régulation dynamique page 40). Les consommations des ouvrages et les déplacements sont les deux postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre à la SCP selon le BEGES réglementaire. Les décisions prises dans ces 2 domaines viennent conforter l'engagement de la Société de réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre.

En outre, une stratégie spécifique est en cours de réflexion avec l'ADEME afin de conduire une stratégie de « transition bas carbone » pour répondre aux objectifs de neutralité climatique, à horizon 2050, tels qu'adoptés par l'accord de Paris en 2015.

En parallèle de ces efforts visant à minimiser les émissions de gaz à effet de serre, la SCP s'est fixée pour ambition de développer les Energies Renouvelables, son quatrième métier.

B - Actions 2022

Les différentes actions entreprises cette année pour répondre à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre, sont exposées ci-après.

○ Diminution de la consommation des ouvrages

Suivi de l'indice de Performance Energétique (IPE) des ouvrages de pompage (surpresseurs et stations de pompage), obtenu par le rapport entre la consommation et le volume d'eau pompé. Un mode opératoire du suivi annuel et d'amélioration de l'efficacité énergétique est opérationnel depuis 2020.

En 2022, ce processus a permis d'identifier une forte dégradation de cet indice sur la station de pompage de Boutre-Ginasservis (augmentation de 40%). Les investigations ont permis d'identifier un dysfonctionnement qui a été corrigé et qui a permis de ramener l'IPE à sa valeur nominale.

Utilisation d'équipements énergiquement plus sobres

L'année 2022 a permis de mener à leurs termes, les études réalisées en interne concernant :

1. l'installation de moteurs à haut rendement

Cette première étude sur la sobriété énergétique relative aux moteurs à haut rendement a démontré toute son efficacité énergétique. Ainsi, ces moteurs à haut rendement sont-ils désormais systématiquement installés à l'occasion de chacune des opérations de rénovation ou d'investissement.

C'est notamment le cas pour les stations de pompage suivantes (travaux réalisés ou en cours) :

- Rians -> 1 moteur de 250 KW
- La Béguide -> 3 moteurs de 90 KW
- Simiane -> 1 moteur de 75 KW
- Sautadou -> 3 moteurs de 315 KW

2. le remplacement des équipements de refroidissement à air par des équipements à refroidissement à eau.

Il s'agit d'utiliser les frigories naturellement apportées par l'eau transportée par les ouvrages.

Concernant les systèmes de refroidissement à eau, les expérimentations sur des sites pilotes restent à planifier.

o Diminution des déplacements

Outil de planification et ordonnancement des interventions

L'utilisation de cet outil mis en place en fin d'année 2021 a été amplifiée en 2022.

Il s'agit d'optimiser la mobilisation des moyens d'intervention et des déplacements. En effet de nouvelles catégories d'opérations ont été intégrées au processus de planification et d'ordonnancement, en particulier les interventions de réparation de casses de canalisations. Cette activité compte environ 300 opérations par an, ce qui est loin d'être négligeable.

Le télétravail

Après une période de télétravail « massif » lors de la crise Covid de 2020, la SCP tend aujourd'hui vers un équilibre entre le travail sur le site habituel dans les locaux de la SCP, le travail à domicile, le travail sur les autres sites SCP mais aussi travail dans des tiers-lieux, espaces de co-working notamment. En 2022, les tenants et aboutissants de cet équilibre ont été discutés avec les représentants du personnel au sein d'ateliers participatifs impliquant management et représentants du personnel. Ces éléments devraient venir constituer, courant 2023, les éléments constitutifs d'un nouvel accord télétravail.

Une plateforme de covoiturage

En septembre 2022, une plateforme de covoiturage a été inaugurée dans le cadre de la semaine de la mobilité. Ce sont maintenant plus de 110 collaborateurs qui y sont inscrits et plus d'une dizaine de trajets réguliers effectués en covoiturage. Des places de parking sont réservées au covoiturage sur les deux parkings principaux du Campus du Tholonet.

o Diminution de la pollution des véhicules

Les véhicules électriques

En 2022, la flotte de la SCP était dotée de 21 véhicules électriques utilisés au siège du Tholonet et dans les centres d'exploitation. L'installation de bornes de recharge au siège du Tholonet a permis aux collaborateurs qui viennent travailler avec des véhicules électriques dans le cadre de leurs trajets domicile-travail de les recharger sur place.

La flotte automobile

Initiée fin 2022, une démarche d'optimisation de notre flotte automobile, aussi bien du point de vue environnemental que financier, sera menée en 2023. Cette démarche commencera par un diagnostic de nos usages en matière de déplacements professionnels en vue de les réduire dès lors que cela est possible, de « verdir » la flotte et de mutualiser davantage les moyens.

En parallèle, il a été demandé à chaque direction de s'engager à optimiser ses déplacements professionnels :

- le train est à privilégier au détriment de l'avion dans la mesure du possible, tout comme le covoiturage au regard de son propre véhicule,
- se poser la question des avantages/inconvénients de participer à une visioconférence par rapport à un déplacement en France ou à l'international.

o Rénovation des bâtiments

En 2022, les actions de rénovation des bâtiments ayant un impact sur la réduction des gaz à effet de serre ont été les suivantes :

- **Centre d'exploitation de St Maximin** : réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) sur la façade du Centre d'Exploitation. Parallèlement les travaux d'installation de pompes à chaleur (PAC eau/eau) des logements ont été terminés. Les PAC sont aujourd'hui opérationnelles et ont permis de ne plus utiliser d'énergies fossiles (fioul, propane) qui alimentaient en chauffage et eau chaude sanitaire 5 villas (économies d'énergie proches de 50 % obtenues grâce à ces 2 actions conjuguées).
- **Centre d'exploitation de Rognac** : réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur sur les logements les plus anciens (4 villas). Cette seule isolation a déjà permis de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 30%.
La seconde action sera achevée en juin 2023, la chaudière à fioul de ces villas sera remplacée par une pompe à chaleur (PAC air /eau). Ce qui permettra d'améliorer les économies d'énergie et de réduire également les gaz à effet de serre.
- **Logement et Centre d'exploitation de Rians** : un programme de réhabilitation du centre d'exploitation et des logements de services de Rians a été lancé en 2022. Il consiste à la mise en place d'une isolation thermique, au remplacement des chaudières à fioul par des Pompes à chaleur, à la mise en place de chauffe-eaux solaires, ainsi que la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures. La réduction des consommations sera de 51%. Les panneaux photovoltaïques en cours de préparation seront installés à partir de septembre 2023.
- **Centre d'exploitation de Cadenet** : les travaux d'amélioration thermique du centre d'exploitation de Cadenet ont été réalisés en 2022. Ils consistent en la réalisation thermique du bâtiment, aux changements des menuiseries extérieurs et se poursuivra en 2023 par la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures. La réduction des gaz à effet de serre par rapport à la situation initiale est de 17,8%.

o Plan de sobriété énergétique

En parallèle des actions de fond menées par la Société, un plan de sobriété énergétique a été mis en place début novembre 2022.

Il s'agissait de répondre à un double objectif de réduction des consommations énergétiques et par voie de conséquence de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Articulé autour de quatre grands thèmes que sont les déplacements, les bâtiments, le numérique et l'efficacité énergétique, ce plan s'est traduit par 15 actions concrètes.

C · Indicateurs 2020-2022

ÉMISSIONS GAZ À EFFET DE SERRE

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Nombre total de tCO2e émis par salarié ¹	6,41	7,15	7,34	En cours de fixation*	Ces émissions proviennent pour l'essentiel de la consommation des ouvrages de pompage (en lien direct avec la consommation des clients) et du nombre de km parcourus qui a augmenté au regard de l'activité
Nombre total de tCO2e évitées ² .	697	762	762	En cours de fixation*	Le mode de calcul a évolué sur cette année. L'augmentation de la production d'ENR est compensée par la mise à jour des facteurs d'émission de l'Ademe et par la mise à jour de la méthodologie de calcul des émissions évitées. L'utilisation des coefficients et de la méthodologie en vigueur l'an dernier aurait donné un résultat de 993, reflet de l'augmentation de notre production d'EnR

INDICATEURS

¹ Indicateurs : Les émissions de CO2 sont estimées sur la base des consommations d'électricité et de carburant représentant 87,6 % des émissions calculées par le BEGES réglementaire 2017. Les émissions restantes sont liées aux consommations de gaz naturel, gaz citerne propane, fuel domestique, gaz de carburation et fuites de gaz réfrigérants. Les émissions totales sont estimées sur la base de cette contribution, qui est réajustée tous les 4 ans dans le cadre du bilan de gaz à effet de serre. Les facteurs d'émissions sont issus de l'ADEME. Le chiffre annoncé en 2021 était de 5,82. Ce dernier avait été calculé à partir de l'effectif physique (hors congés maternité et longues maladies) ; la base de calcul aurait dû être le nombre d'ETP CDI (hors congés maternité et longues maladies) pour être en adéquation avec la base de calcul des autres années. Il a donc été rectifié dans le tableau.

² Les émissions évitées sont calculées à partir de la production d'hydroélectricité et d'énergie photovoltaïque.

*En cours de fixation : un travail important est conduit sur ce sujet, en lien avec l'ADEME, pour mettre en œuvre une stratégie de décarbonation tout en veillant à intégrer les ambitions du projet d'entreprise.

4 · PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

A · Politique

Le 4^{ème} métier de développeur d'énergies renouvelables a été initié en 2018. Initialement porté par l'expertise en hydro-électricité, cette production s'est diversifiée sur le photovoltaïque avec des projets en cours valorisant le foncier à aménager (réserves, canal,...).

En outre, la Société dispose d'un premier atout d'importance : la possibilité de turbiner l'eau transportée par le canal de Provence entre son point de captation dans les Alpes et ses points de distribution, avec des dénivélés de plusieurs centaines de mètres. Quinze microcentrales sont déjà en service.

Depuis quelques années, la SCP met ce savoir-faire à la disposition de collectivités ou d'Associations Syndicales Autorisées (ASA) et les accompagne dans leurs projets de microcentrales sur leurs propres ouvrages hydrauliques. Ces projets visent idéalement à combiner production hydroélectrique, modernisation de périmètres irrigués et économies d'eau.

Par ailleurs, la SCP s'intéresse au stockage d'énergie au travers des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP), ce qui constitue un nouvel enjeu au niveau régional pour le développement des Energies Renouvelables et pour la SCP elle-même. Cet objectif s'intégrerait favorablement dans les aménagements actuels et futurs de la Société.

o Deux orientations de développement sont retenues :

Valoriser le potentiel de production sur le périmètre de la concession où le développement et les investissements correspondants sont soit portés par la concession, soit confiés à des opérateurs :

- la production hydroélectrique grâce à la charge disponible sur les réseaux,
- la production photovoltaïque sur le patrimoine foncier de la concession, qu'il s'agisse des réserves foncières, des canaux, réservoirs et plans d'eaux, ou du patrimoine immobilier.

Participer à des projets de production d'énergie renouvelable, en tant qu'investisseur et opérateur, dans le cadre de la filiale « Energies renouvelables et Développement Territorial », en partenariat et en s'appuyant sur les structures juridiques ad-hoc.

Les objectifs de projets à développer (hors production de la concession) sont fixés à l'horizon 2027 pour 30 MW de puissance et 65 GWh annuelle de production. L'objectif est par conséquent de quintupler la production actuelle, qui a atteint 16,6 GWh en 2022, sachant que l'objectif visé prend en compte la production qui sera réalisée dans le cadre de partenariats, au prorata de la participation de la SCP.

L'objectif de production d'énergies renouvelables étant d'assurer la neutralité énergétique de la Société à terme.

B · Actions 2022

Un projet de valorisation de la flexibilité des consommations électriques de nos stations de pompage : création avec un opérateur du marché de l'électricité, d'un module pour intégrer en temps réel les évolutions du prix de l'électricité afin de répondre à des demandes d'effacement de consommation ou de stockage d'énergie.

Ce projet a été mis en service sur trois stations de pompage en 2021 et il est prévu de l'étendre à d'autres stations de pompage pour les années qui viennent.

Divers projets en cours

Un ensemble de projets qui contribuent à la production d'énergies renouvelables hydroélectrique et photovoltaïque est présenté dans le tableau ci-après.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

Production hydroélectrique	Partenariat ou SCP	Production photovoltaïque	Partenariat ou SCP
Optimisation de la production des centrales hydroélectriques d'Eyguières et du Largue lors de la deuxième année de production.	Partenariat avec Les Arrosants de La Crau (l'ASCO) et l'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM)	Projets photovoltaïques en autoconsommation sur les toitures du Pôle Laboratoires des Milles (B.d.R), des stations de Salignan (84) et de Saint-Chamas (13).	SCP
Poursuite du projet multi-usages de Châteauroux-les-Alpes, titulaire de l'Appel d'offres CRE. La production d'hydroélectricité (via une turbine de 2 MW) est associée à un programme de modernisation de l'irrigation.	Partenariat avec la Commune et l'Union des ASA.	Projet de couverture photovoltaïque en autoconsommation de trois centres d'exploitation (Le Tholonet, Saint-Maximin et Saint-Cannat)	SCP
Appui au développement du projet de Champs Photovoltaïque et de Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) sur la commune de Puimichel	Partenariat avec ECO Delta et SONNEDIX La Ciotat (BdR)	Projet photovoltaïque flottant sur la réserve du Vallon Dol à Marseille visant à développer une ferme photovoltaïque flottante de 10 à 12 MWc. Accord de l'ARS sur ce projet et lancement de l'enquête publique.	Partenariat avec EDF Renouvelables
Acquisition en juin 2022 d'une microcentrale hydroélectrique, en production, à Fontaine de Vaucluse, d'une puissance de 400 kW.	SCP	Création de la SAS ENERéO avec l'objet suivant : développer les projets d'ombrières de canal photovoltaïques sur le Canal de Provence et, sur demande, pour d'autres canaux...	SCP en partenariat avec SERGIES
		PAGRITEOS – démarrage des premiers travaux d'ombrières agrivoltaïques »	SCP en partenariat avec OMBREA

C · Indicateurs 2020-2022

PRODUCTION D'HYDROÉLECTRICITÉ ET PHOTOVOLTAÏQUE

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Nombre total de GWh produits en :	11,6	12,7	16,6	65 GWh par an pour 30 MW installés	Cette progression s'explique par une augmentation de 1,7 GWh sur les nouveaux sites de la Concession. Rians qui a produit de façon continue en 2022 et Bimont a profité d'un niveau d'exploitation du barrage plus favorable. Ces deux sites ont apporté 1 GWh de production supplémentaire. Malgré un débit de fonctionnement du canal plus faible du fait du déficit hydrologique, la centrale d'Eyguières qui a été fiabilisée, a produit 0,8 GWh de plus qu'en 2021. Ces augmentations ont été complétées par 0,8 GWh de production supplémentaire avec l'acquisition de Fontaine de Vaucluse. A l'inverse, la production 2022 a été pénalisée par la faible hydraulité du site de Bayons et deux arrêts de production sur Pourrières et Signes.
- hydroélectricité	11,58	12,66	16,52		
et - photovoltaïque	0,08	0,06	0,06		

INDICATEURS

Commentaires : sur les sites en partenariat, on ne prend la production qu'à hauteur des prises de participation de la SCP.

5 · ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La SCP a une préoccupation constante, celle de produire de façon durable en optimisant la consommation de matières premières et de sources d'énergies non renouvelables.

Dans le cadre de l'économie circulaire, la SCP s'est plus particulièrement engagée sur les trois domaines suivants : la gestion des déchets, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT).

La gestion des déchets

A · Politique

La SCP produit deux types de déchets, ceux issus de la production de l'eau et ceux liés à l'utilisation de matériels. La majorité de ces déchets sont inoffensifs (déchets industriels banals, déchets verts, papiers, cartons, bois, métaux), d'autres sont classés comme dangereux (emballages souillés, produits chimiques, huiles usagées, batteries, encres, déchets électroniques et électriques, etc).

La gestion des déchets est un enjeu important de l'activité de la SCP dont l'objectif est double : réduire la quantité de déchets émis et améliorer le tri et le recyclage. Il existe ainsi une plateforme sur le domaine du Tholonet afin de valoriser les déchets.

Un dépliant sur la gestion des déchets « Ensemble, soyons écoresponsables, trions nos déchets » vise notamment à sensibiliser les utilisateurs au tri, à la bonne tenue des installations et aux consignes de sécurité. Ce document est présenté aux nouveaux arrivants tout comme une vidéo sur les éco gestes qui rappelle (entre autres sujets), l'importance de la diminution de notre production de déchets (papiers, gobelets, etc.).

B. Actions 2022

o Réduction de la quantité de déchets

La SCP poursuit sa démarche de numérisation des factures clients. Cela a déjà permis de réduire considérablement l'impression et l'envoi de factures papier. À ce jour, 12 505 clients ont adhéré à ce dispositif, soit 26% des 48 157 clients.

D'autre part, les collaborateurs(trices) de la SCP s'appuient aujourd'hui en majorité sur des documents numériques pour travailler.

La réduction des impressions papier se poursuit avec, en 2022, la mise à disposition d'un parapheur électronique permettant la dématérialisation des processus de validation et de signature des documents.

o Améliorer le tri et le recyclage

En 2022, la SCP a étendu la mise en place de poubelles de tri sélectif dans ses locaux au sein de ses espaces de travail de type « tertiaire ».

En ce qui concerne les 9 Centres d'Exploitation, la collecte, le transport et le traitement des déchets dangereux sont désormais pris en charge par une entreprise spécialisée, soit 1,85 tonne pour 2022. Notre prestataire gère la valorisation de ces déchets dangereux en organisant la filière de destination pour chaque déchet confié (Cf. indicateur ci-dessous).

Les déchets non dangereux sont évacués en déchetteries locales et font l'objet d'un suivi au niveau de chaque Centre d'Exploitation.

Le tri et la valorisation des déchets peut s'améliorer à la SCP avec :

- l'actuelle mise en place d'une collecte de tri, spécifique aux 10 centres d'exploitation,
- une démarche identique à venir sur le site du Pôle Laboratoires,
- la mise en place de poubelles de tri sélectif dans l'ensemble des bureaux de la SCP,
- la sensibilisation continue des utilisateurs de la plateforme pour le bon respect des consignes de recyclage.

C · Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Taux de valorisation des déchets sur la Plateforme du Tholonet ¹	82,6	74	85	Le volume 2022 de déchets total est en baisse de 45 tonnes par rapport 2021 (soit presque 30%). Cette baisse s'applique à + de 80 % sur la famille des déchets valorisables, ce qui fait mécaniquement baisser le taux de valorisation.
Taux de valorisation des déchets dangereux des 9 Centres d'Exploitation ¹	Non disponible ²	93	-	Les déchets dangereux valorisés sont répartis de la façon suivante : - 68 % combustible - 10 % recyclage et récupération des métaux et composés métalliques - 2 % recyclage et récupération d'autres matières inorganiques - 20 % autre valorisation (codes R1 à R12 ³)

¹ Cet indicateur concerne les déchets collectés sur la plateforme du Tholonet, à 95% non dangereux.
² Donnée suivie depuis l'exercice 2022.
³ Arrêté du 31 janvier 2008 relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions et de transferts de polluants et des déchets
 Les déchets du pôle laboratoires ne sont pas reportés dans cet indicateur. Un travail de fond est actuellement mené afin d'optimiser leur revalorisation.

INDICATEURS

Analyse du cycle de vie

A · Politique

Depuis 2013, la SCP est membre fondateur de la Chaire industrielle sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) « ELSA PACT » en collaboration avec d'autres partenaires industriels et académiques.

L'analyse du cycle de vie est une méthode d'évaluation normalisée permettant de réaliser le bilan environnemental d'un projet et de choisir ainsi les options les moins pénalisantes. Il s'agit, en suivant la logique de « cycle de vie », de connaître et comparer les impacts environnementaux d'un système en détaillant les différentes phases du processus.

L'intégration de l'ACV dans nos processus constitue une démarche d'amélioration continue sur laquelle il a été décidé de renforcer nos ambitions : outre, le développement d'un logiciel d'ACV (dans le cadre de la Chaire) pour estimer les impacts de scénarios d'aménagement du territoire, plusieurs projets internes ont vu le jour pour éclairer certains choix d'écoconception ou d'achats responsables (canalisations notamment).

B · Actions 2022

En 2022, de nombreuses actions ont marqué l'évolution de la SCP dans l'intégration de l'approche du cycle de vie dans trois différents domaines :

o L'axe ingénierie

L'ACV est désormais utilisée comme outil d'aide à la conception de certains projets d'aménagement. Cela permet d'évaluer concrètement les impacts de différents scénarios d'aménagement. Un indicateur de suivi a été créé : il s'agit du % d'opérations d'aménagement d'un montant de plus de 8 M€ comportant des variantes et ayant recours à l'ACV. L'objectif est de faire en sorte que 100% des grands projets fassent l'objet d'une ACV pour établir les critères d'aide à la décision.

o **L'axe « appels d'offres »**

Une fiche « offre ACV » a été bâtie pour illustrer la démarche et répondre aux appels d'offres externes.

o **L'axe « corporate »**

Depuis 2019, en lien avec la démarche RSE, l'ACV a été impliquée pour étudier les impacts du fonctionnement de la Société elle-même. Il s'agit d'utiliser plusieurs indicateurs tels que le CO₂ émis, l'énergie consommée, les matières premières utilisées... Ces indicateurs permettent d'obtenir une vision plus large qu'avec le seul bilan carbone.

En 2022, cette démarche d'ACV organisationnelle a abouti à un nouveau projet nommé « Stratégie bas carbone SCP », l'ACV sera ainsi un outil de modélisation pour simuler les émissions engendrées par les nouvelles activités prévues dans le cadre du projet d'entreprise Eau'Rizon 2027.

L'objectif de ce projet « corporate » est de constituer un appui auprès de l'équipe de direction dont l'ambition est de mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions de la SCP, qui soit en accord avec les objectifs fixés par l'accord de Paris pour 2050.

En matière de communication, relevons deux nouvelles actions :

- o Un article dont la SCP est co-auteur, publié dans la presse internationale, qui traite de l'application de l'ACV aux projets d'aménagements agricoles (Rogy et al, 2022 « Water supply scenarios of agricultural areas : Environmental performance through Territorial Life Cycle Assessment », Journal of Cleaner Production).
- o Une communication a été proposée à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) qui en a approuvé le contenu. Cette communication concerne l'application de l'ACV aux services rendus par le territoire. La SCP participera ainsi à leur colloque sous l'égide « du concept particulièrement d'actualité du Métabolisme Territorial (ou urbain) » qui se tiendra à Nice en juin 2023.

C · Indicateur 2021-2022

Indicateur	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Taux d'analyse du Cycle de vie dans les grandes opérations d'aménagement (comportant des variantes) > 8 M€	0 %	100 %	100 %	L'ACV a été appliquée au projet Schéma Var qui examine 6 scénarios d'aménagement du Var. Ce projet était l'unique éligible pour cette année. L'indicateur pour 2022 est donc égal à 100%.

INDICATEURS

Réutilisation des eaux usées traitées

A · Politique

La SCP reste très impliquée dans l'étude, la mise en œuvre et l'accompagnement technique de projets de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT). Il s'agit d'une solution d'économie circulaire adaptée au contexte hydrique de nombreux pays, dont les pays méditerranéens, et qui permet de progresser vers une meilleure gestion intégrée et coordonnée des ressources en eau. Le changement climatique, marqué notamment par une forte variabilité interannuelle des cycles hydrologiques, vient appuyer l'intérêt de la pratique.

Les conditions climatiques de l'été 2022 ont mis la REUT sur le devant de la scène médiatique et de nombreuses collectivités françaises se mobilisent désormais.

Une réglementation nationale REUT en agriculture, golfs et espaces verts est en place depuis 2010. Un nouveau texte national devrait sortir prochainement pour adapter le cadre de la REUT agricole en France aux exigences d'un règlement européen publié en 2020. Pour les usages 'innovants' (usages urbains notamment ou recharge de nappe), un arrêté interministériel paru en mars 2022 ouvre la porte à des expérimentations.

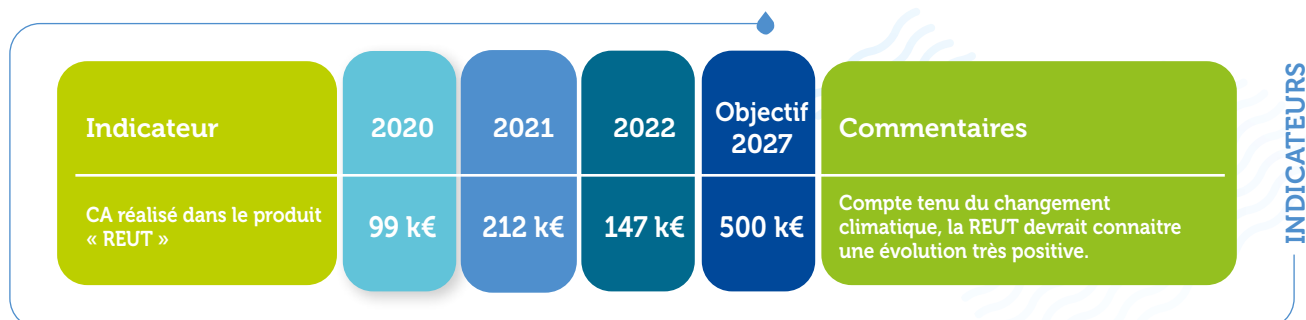
Depuis près de quarante ans, la Société du Canal de Provence a développé une ingénierie complète autour de la réutilisation des eaux usées en Provence, dans le bassin méditerranéen et dans les départements et régions d'outre-mer. Elle est aujourd'hui un acteur national reconnu sur le sujet et ses interventions s'intègrent systématiquement dans une logique partenariale.

Les financements des différentes initiatives proviennent de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Sud PACA, de l'Agence française de développement (AFD), et de différents commanditaires.

B. Actions 2022

- L'étude d'AVP pour un périmètre viticole irrigué par les eaux usées traitées de la station d'épuration de Gonfaron dans le Var, s'est poursuivie. Le flou qui entoure l'actualisation de la réglementation française pourrait impacter la solution technique de traitement retenue. *Partenaires : Commune et cave coopérative de Gonfaron, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, Maison régionale de l'eau.*
- Le retour d'expérience de 40 ans de REUT sur un verger de conservation d'espèces a été finalisé à Porquerolles. Il a fait l'objet en octobre 2022 d'une présentation auprès des parties prenantes et des associations de l'île, regroupant une cinquantaine de participants. Ce suivi technique complet de trois ans a débouché sur un panel de recommandations pour améliorer globalement le fonctionnement du système REUT de Porquerolles. *Partenaires : Parc national de Port Cros.*
- En cohérence avec le Contrat de transition du pays d'Arles, la Communauté de communes des Alpilles est accompagnée sur trois ans par la SCP dans une démarche visant à évaluer la faisabilité de la REUT sur son territoire, pour des usages d'irrigation agricole, de nettoyage urbain et de défense contre l'incendie. En 2022, une étude de faisabilité a été finalisée pour l'équipement d'une plaine enclavée de 250 hectares située au cœur du massif des Alpilles. Un programme d'expérimentation a été préparé pour 3 ans d'essais agronomiques et sanitaires sur olivier et sur amandier. *Partenaires : CCVBA (Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles), Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Centre technique de l'olivier.*
- Dans le cadre du programme COSTEA, piloté par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Association Française pour l'Eau l'Irrigation et le Drainage (AFEID), une équipe internationale de consultants a été coordonnée afin de mener un retour d'expérience croisée sur la REUT agricole et d'établir des recommandations dans six pays cibles (Algérie, Bolivie, Maroc, Palestine, Sénégal et Tunisie). La démarche s'est conclue en 2022 avec la tenue d'un séminaire de restitution à Hammamet en Tunisie en juin et la participation à la semaine de restitution globale du programme COSTEA à Montpellier en novembre. *Partenaires : AFEID, CIRAD.*
- Le Ministère de l'intérieur et de l'équipement du Maroc a confié à Eaux de Marseille Maroc la réalisation d'une étude d'évaluation du fonctionnement des stations d'épuration du royaume. SCP a rejoint le groupement pour apporter un renfort spécifique sur la REUT, réaliser un diagnostic des opérations existantes et proposer des recommandations. *Partenaires : Eaux de Marseille Maroc, ENTEC*
- À la demande de l'Office international de l'eau (OIEau), une formation sur la REUT a été co-animée à Clermont Ferrand en novembre 2022. 10 stagiaires provenant de collectivités, agences de l'eau et bureaux d'études français y ont participé et ont pu profiter de la vision et de l'expertise de la SCP en la matière. Cette formation sera reconduite sur les prochaines années et l'édition 2023 devrait se tenir au Tholonet. *Partenaire : Office international de l'eau.*

C - Indicateur 2020-2022



V · VOLET SOCIAL

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DANS SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES

La politique des ressources humaines est au service de la stratégie définie dans le projet d'entreprise Eau'Rizon 2027 de la SCP. Dans la continuité de CAP 2020, cette politique est un accompagnement efficace d'un modèle social ambitieux, celui d'une entreprise qui prépare l'avenir de chaque salarié, en fédérant ses collaborateurs autour de trois valeurs fortes : professionnalisme, proximité et développement responsable.

Dans la mise en œuvre de sa politique des ressources humaines, la Société s'est engagée dans 5 domaines d'actions avec pour finalité d'assurer la performance économique et sociale de la Société.

1. Politique santé, sécurité et prévention auprès des parties prenantes
2. Dynamisme du dialogue social
3. Gestion des parcours professionnels
4. Management de l'engagement des collaborateurs, qualité de vie et bien être
5. Politique de diversité

1 · POLITIQUE SANTÉ SECURITÉ ET PRÉVENTION AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

A · Politique

La SCP s'est fixée pour ambition de tendre vers l'excellence dans le domaine de la Santé Sécurité au Travail (SST). La Société a ainsi adopté une approche globale consistant à conduire chacun à travailler et produire « en toute santé et sécurité ». Depuis mars 2019, la SCP est certifiée ISO 45001.

Ne pas produire d'un côté, gérer les risques d'un autre ...

Dans un système de production responsable, la SST, la qualité, l'environnement, ... ne sont plus traités « en silo » mais en tant que sujets connectés.

... mais produire en intégrant d'emblée nos politiques, principes et objectifs...

Les pratiques de travail intègrent totalement les objectifs poursuivis en matière de SST, de qualité, d'environnement ... tant sur le plan organisationnel, technique qu'humain.

Concrètement, il convient d'organiser le travail, grâce à une réflexion des collaborateurs, en amont sur les matériels, équipements, règles, procédures,...afin de produire tout en respectant l'environnement, les délais, les standards de qualité, les coûts, l'égalité homme / femme, l'accueil du handicap, etc.

... en s'appuyant sur notre professionnalisme au service de la performance de la SCP.

Mettre en cohérence les actions de production et la maîtrise des risques, pour la globalité des opérations, confère une réelle performance dans l'entreprise.

Déclinaison des orientations de cette politique :

La SCP entend prévenir les risques professionnels et développer notre culture en Santé et Sécurité au Travail au travers de six engagements :

- intégrer la politique de la santé et de la sécurité dans les autres politiques de l'entreprise (exploitation, politique clients, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, achats, ressources humaines, environnement, gestion financière...),
- agir sur les facteurs organisationnels, techniques et humains, en particulier pour réduire nos risques prioritaires (routiers, chute de hauteur, travail isolé, chimiques et psychosociaux etc.) décrits dans le Document Unique,
- utiliser le retour d'expérience, en particulier l'analyse des accidents et des audits sécurité, pour améliorer la prévention des risques en agissant sur les causes les plus en amont,
- responsabiliser le management en matière de prévention des risques vis-à-vis de ses équipes. Associer dans la démarche de prévention tous les collaborateurs ainsi que les parties intéressées telles que le Comité Social et Economique (CSE), la médecine du travail, l'inspection du travail et les caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT),
- intégrer la prévention dès la conception, la réalisation et la rénovation des ouvrages, bâtiments, équipements, postes. Et faire de même dans les méthodes de travail, notamment en matière d'ergonomie au poste de travail,
- s'assurer que le même niveau d'exigence en Santé et Sécurité au Travail s'applique aux entreprises extérieures.

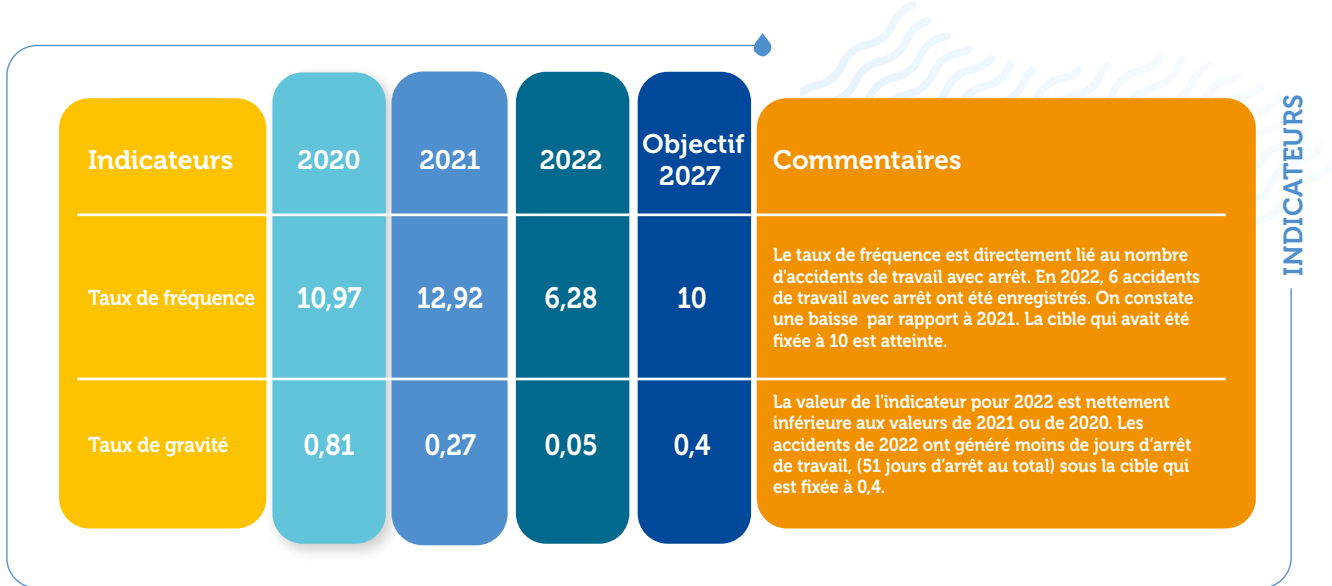
B - Actions 2022

Les actions se sont poursuivies dans la continuité de la démarche SST (Santé et Sécurité au Travail) lancée en 2018.

- Gestion de la crise sanitaire Covid-19 en lien avec le Comité Social et Economique, de façon à préserver l'activité de la Société et la santé, sécurité des salarié(e)s et des entreprises prestataire.
- Poursuite du déploiement d'un dispositif d'alarme du travailleur isolé, à l'aide d'une application smartphone et de boîtiers GPS embarqués dans les véhicules, afin de préserver la sécurité de nos agents dans ces situations de travail particulières.
- Lancement d'une démarche en faveur de nos intervenants extérieurs (sous-traitants et fournisseurs) afin de prendre en compte et maîtriser les risques et les dangers, auxquels ils sont confrontés en matière de SST.
- Déploiement de la démarche concernant les exercices incendie au sein des centres d'exploitation en veillant à leur autonomie.
- Mise en place d'un Plan Particulier de Mise en Sûreté au sein du Tholonet.
- Finalisation du référentiel des équipements de protection individuelle (EPI).
- Redéfinition de notre besoin et choix d'un prestataire concernant le cadrage des missions à l'international sur les aspects sécuritaires.
- Analyse de l'exposition aux risques chimiques au sein des centres d'exploitation et du Pôle Laboratoires.
- Développement d'outils de communication SST pour les managers et les collaborateur(trice)s (sensibilisation sur des thématiques telles que les risques de piqûres d'insectes lors de la relève d'index, utilisation d'une meuleuse et d'un touret...).
- Déploiement de nouveaux thèmes de formation SST :
 - formation Sécurité sur les chantiers sur le rôle et les responsabilités SST du conducteur d'opérations,
 - formation des membres du CSE et de ceux du Comité de Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),
 - lancement de la nouvelle formation gestes et postures,
 - déploiement d'une nouvelle formation aux gestes qui sauvent pour les retraités.
- Sensibilisation des collaborateur(trice)s de l'ingénierie aux règles de conception « accès aux équipements ».

- Sensibilisation des collaborateur(trice)s de l'ingénierie aux risques chantier : échafaudages, retours d'expériences (REX) d'un accident sur chantier, REX des visites de sécurité chantier (démarche lancée en 2021).
- Accompagnement des chargés de maîtrise dans la réalisation de visites sécurité chantier.
- Accompagnement des managers pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
- Exercice de situation d'urgence « fuite de gaz » réalisé au Pôle Laboratoires.
- Evolution de l'ordre de mission pour les missions à l'international pour mieux appréhender les risques.
- Poursuite de l'accompagnement des équipes pour l'établissement des documents (plans de prévention, protocoles de sécurité, EPI...).
- Lancement de projets communs à la CSSCT :
 - réflexion sur les pantalons de travail,
 - refonte du processus d'accueil sécurité.
- Présentation d'un rapport annuel sur les conditions d'hygiène et de sécurité et sur les conditions de travail aux différents acteur(trice)s de la SST, en particulier aux représentants du personnel.

C · Indicateurs 2020-2022



2 · DYNAMISME DU DIALOGUE SOCIAL

A · Politique

Dans sa politique de ressources humaines, la SCP veille tout particulièrement au dialogue social. Aussi, s'est-elle fixée comme exigence d'en faire un élément majeur au service de la cohésion sociale, en favorisant des relations qui permettent l'expression, la concertation, la négociation et l'action.

Le dialogue social est essentiel et constitue une opportunité pour mener des réflexions communes sur la qualité de vie au travail, l'employabilité et la mobilité des collaborateurs(trice)s.

Cinq commissions ont été mises en place, par accord d'entreprise, le 3 octobre 2018. Il s'agit de trois commissions « sociétales » :

- commission « santé, sécurité et des conditions de travail »,
 - commission « emploi, formation, compétences et égalité professionnelle »,
 - commission « articulation vie professionnelle, vie personnelle »,
- ainsi qu'une commission « environnement et travail » et une commission « économique ».

Ces commissions sont composées de représentants du personnel, de représentants du management et de représentants de la direction. Chaque commission a un programme de travail fixé par le CSE et rend compte au CSE. Ces commissions établissent chacune un rapport annuel (sauf la commission économique).

B - Actions 2022

Le dialogue social s'est encore avéré particulièrement dynamique en 2022.

- La crise sanitaire a continué de mobiliser les représentants du personnel et la direction en 2022, une grande vigilance a été maintenue et des rencontres se sont poursuivies, tout au long de l'année, afin de faire le point régulièrement et d'adapter si nécessaire les protocoles sanitaires SCP.
- En mai, les partenaires sociaux ont formalisé la possibilité d'un second jour hebdomadaire de « télétravail régulier » en signant un avenant à l'accord télétravail du 30 avril 2018.
- En juin, comme cela avait été prévu lors de la signature de l'accord « Rémunération et reconnaissance du travail » fin 2021, un avenant à l'accord d'intéressement en cours a été signé afin de réviser les critères de pondération de l'intéressement.
- Durant l'année, les discussions ont porté plusieurs fois sur la situation d'inflation et son impact sur le pouvoir d'achat des collaborateurs(trice)s. Des dispositions particulières ont été prises comme en matière de prime de transport ou de déblocage de l'intéressement et de la participation, en lien avec des mesures exceptionnelles mises en place par le gouvernement.
- Enfin, comme chaque année, les organisations syndicales et la direction ont échangé sur les sujets de négociation annuelle obligatoire (NAO) au cours du dernier trimestre 2022.

Les accords d'entreprise signés :

- Le 20 janvier 2022 : signature d'un avenant n°1 à l'accord « Rémunération et reconnaissance du travail » du 15 décembre 2021.
- Le 18 mai 2022 : signature de l'avenant n°1 à l'accord « télétravail – droit à la déconnexion – temps de travail » du 30 avril 2018 ;
- Le 16 juin 2022 : signature de l'accord « prime de transport de juin 2022 ».
- Le 28 juin 2022 : signature de l'avenant n°2 à l'« accord intéressement pour 2021, 2022 et 2023 applicable pour les années 2022 et 2023 » ;
- Le 3 octobre 2022 : signature du « protocole d'accord préélectoral en vue de l'élection des administrateurs salariés » organisée du 8 au 15 novembre 2022.
- Le 29 septembre 2022 : signature de l'« accord relatif au déblocage exceptionnel de la réserve de participation et de l'intéressement dans le cadre de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » ;
- Le 5 décembre 2022 : signature de l'« accord 2022 relatif aux mesures salariales applicables à la Société ».

3 - GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Afin de favoriser l'évolution de ses activités, la Société privilégie le développement des compétences et des carrières de ses collaborateurs(trice)s.

A - Politique

La politique en matière de gestion des parcours professionnels vise trois objectifs : celui d'anticiper les besoins de demain en emplois et compétences, de maintenir l'employabilité de ses salarié(e)s et de renforcer l'attractivité de l'entreprise.

La gestion des emplois et des parcours professionnels s’organise autour de deux véritables outils de gestion des carrières que sont :

- l’enrichissement des équipes de nouvelles compétences ; un plan annuel de recrutement est ainsi mis en œuvre chaque année,
- le développement de nouvelles compétences proposé aux salarié(e)s de la SCP par un plan pluriannuel de formation.

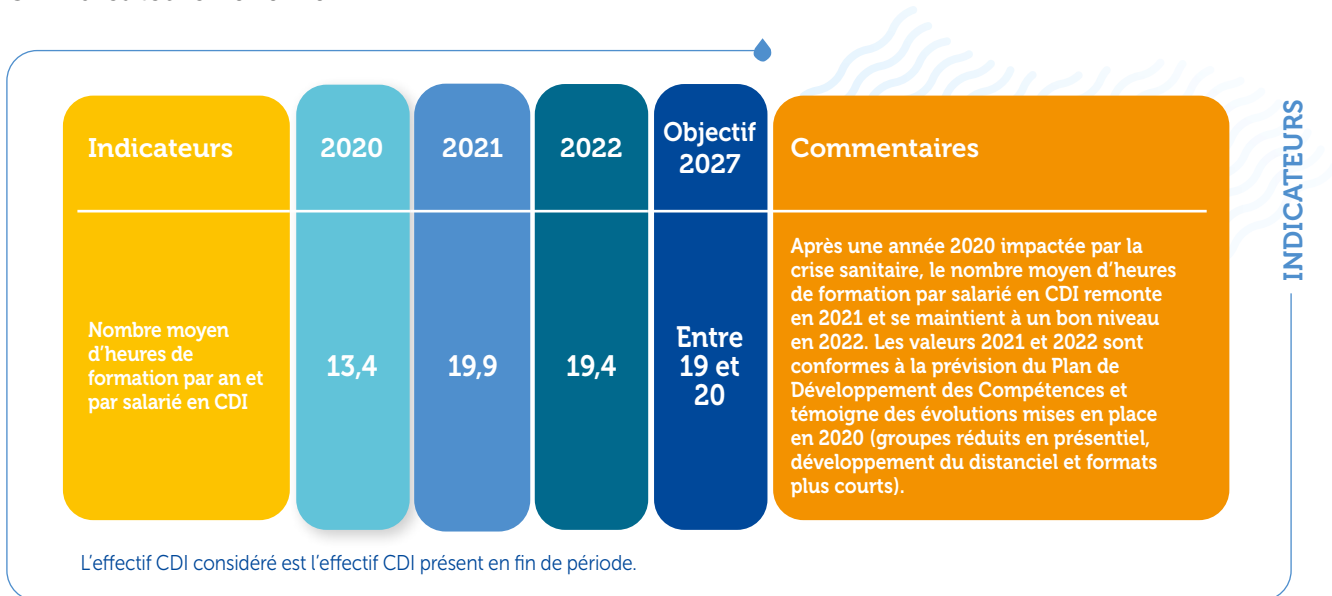
La mise en œuvre de cette politique RH s’appuie sur un certain nombre d’outils de management des compétences tels que :

- des fiches emploi propres aux activités de la SCP,
- un dispositif informatique d’entretiens de développement (entretien annuel d’appréciation et entretien professionnel),
- le soutien de la mobilité interne,
- un système de reconnaissance individuelle de l’expérience, d’une montée en compétences et des responsabilités induites.

B - Actions 2022

- Mise en œuvre du nouveau dispositif « rémunération et reconnaissance du travail » (accord d’entreprise signé fin 2021) :
 - déploiement des fonctionnalités « entretien intermédiaire » et « évaluation de proximité » permettant aux chef(fe)s de projets de produire des évaluations transversales à disposition des managers hiérarchiques,
 - proposition aux salarié(e)s et managers d’une conférence sur l’art du feedback, webinaires d’accompagnement des managers.
- Poursuite de la stratégie de digitalisation de la formation : investissement dans une plateforme de formation à distance qui sera ouverte aux salarié(e)s courant 2023.
- Signature d’une convention avec les services départementaux d’incendie et de secours (SDIS) des Bouches-du-Rhône et du Var afin de soutenir le développement des compétences des salarié(e)s sapeurs-pompiers volontaires.
- Adaptation de nos outils de sourcing à nos besoins de recrutement et aux nouvelles exigences du marché de l’emploi.
- Consolidation des relations avec les écoles afin de renforcer notre marque employeur et attirer les talents sur les métiers en tension de la SCP.

C - Indicateurs 2020-2022



4 · MANAGEMENT DE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS, QUALITÉ DE VIE ET BIEN ÊTRE

A · Politique

La SCP s'engage à créer pour ses salarié(e)s un environnement de travail basé sur l'épanouissement individuel et collectif, l'équité sociale et le respect environnemental, en associant toutes les parties prenantes.

Cette volonté passe par :

- la définition et l'appropriation d'une **vision** procurant du sens aux missions des collaborateur(trice)s par une illustration précise des objectifs à court et moyen terme,
- l'**autonomie** dans le travail pour chaque collaborateur (trice) comme pour le collectif favorisant l'acquisition de nouvelles compétences et l'innovation.

La vision et l'autonomie sont deux leviers d'émergence d'intelligence collective nécessaires à une société qui doit faire face à plus de complexité et s'engager dans les transformations. Vision et autonomie contribuent ainsi au bien-être au travail, à la confiance, à la collaboration, à l'esprit de solidarité et au sentiment d'appartenance.

Cette politique est déployée au travers des trois axes développés ci-après.

- 1. Mettre en place un travail hybride équilibré** : Si le télétravail constitue un facteur d'amélioration de la qualité de vie au travail et contribue à la fois au soutien de l'autonomie des salariés, de leur motivation et de leur productivité, partager des moments collectifs au sein de son équipe de travail est aussi essentiel ; un équilibre doit être trouvé et instauré.
- 2. Aménager le campus en conséquence** : les espaces de travail de la SCP doivent faciliter le travail hybride en proposant des lieux, des aménagements et des services adaptés.
- 3. Déployer la culture de la confiance et du droit à l'erreur** : La SCP considère qu'une erreur est aussi une source d'amélioration. C'est pourquoi la Société a décidé de promouvoir le droit à l'erreur, facteur-clé d'une culture de confiance, d'une liberté de parole et de pensée, elles-mêmes génératrices d'initiatives et d'innovation facteurs de bien-être et de performance.

B · Actions 2022

- Animation d'ateliers participatifs sur le travail hybride à la SCP
- Mise en place de nouveaux espaces de travail sur le Campus

C · Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
Taux de satisfaction au poste de travail d'après l'Entretien de développement	95,6	93,6	94	96	En 2022, 4 salariés se sont déclarés « très insatisfaits » dans leur poste et « 27 insatisfaits ».
Taux d'absentéisme (Ratio journées d'absence hors maternité)	3,34	2,74	1,64	n/a	Le taux d'absentéisme est au-dessus de la cible, cependant il traduit encore des absences liées à l'isolement « covid ».
Taux de rétention (hors départ à la retraite pour 2022)*	96,35	95,57	94,32	Entre 95 et 96	Le taux de rétention de la SCP illustre une forte fidélité de ses salarié(e)s.

INDICATEURS

*Taux de rétention = Effectif CDI au 31/12/N-1+ Nombre d'embauche CDI - Nombre de départ CDI / Effectif CDI au 31/12/N-1 + nombre d'embauche CDI

5 - POLITIQUE DE DIVERSITÉ

A - Politique

La politique menée en matière de diversité et d'égalité de traitement répond en premier lieu à l'objectif que s'est fixé la SCP d'accueillir des salarié(e)s de toutes origines pour leur offrir une chance d'intégration.

Cette aspiration première offre également à la SCP de faire valoir son statut d'entreprise socialement responsable et de s'enrichir de toutes sortes de différences. La Société s'engage à créer un environnement de travail inclusif où les spécificités des collaborateur(trice)s sont acceptées et valorisées permettant ainsi à toutes et tous d'exprimer leur potentiel.

La SCP est convaincue que la diversité de ses équipes est un atout pour :

- s'intégrer à son environnement,
- se démarquer et être attractive en tant qu'employeur,
- multiplier les talents et gagner en performance,
- être innovante et créative,
- faciliter son développement à l'international.

B - Actions 2022

- 4^{ème} édition de la Semaine de la diversité autour des jeunes dans l'entreprise, de l'invisibilité des personnes LGBT+, de la lutte contre le sexisme, de la valorisation des handicaps et du mieux vivre des séniors.
- Déploiement d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Accroissement de la prise en charge de l'amélioration des conditions de travail des collaborateur(trice)s en situation de handicap.
- Engagement de la SCP envers les jeunes : + de 6% de contrats en alternance au regard des 5% réglementaires.

C - Indicateurs 2020-2022

Indicateurs	2020	2021	2022	Objectif 2027	Commentaires
% de jeunes (-25 ans) / effectif total	1,9	1,7	1,86	2	Le taux de juniors se rapproche de l'objectif et reste stable.
% de séniors (+55 ans) / effectif total	19,5	20,7	21,66	21	La politique « senior » de la SCP (recrutement, adaptation de poste, gestion des fins de carrière) permet de prolonger leurs carrières au sein de l'entreprise.
Handicap Unités bénéficiaires	16,52	27,64	35,12	33	La politique « handicap » SCP permet de soutenir activement les travailleurs handicapés au sein de l'entreprise.
Index égalité femme/homme*	91	78	88	100	L'année 2021 avait été impactée par des recrutements de fin d'année. L'indicateur repart sur sa tendance habituelle.

*l'index est calculé et communiqué tel que requis par la loi.

INDICATEURS



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale

**Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers
indépendant, sur la déclaration de performance extra-financière**

Exercice clos le 31 décembre 2022
Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région
provençale
Le Tholonet - CS70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5
Ce rapport contient 8 pages

KPMG S.A., société d'expertise comptable
et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de
l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-
30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des
commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué
de cabinets indépendants affiliés à KPMG International
Limited, une société de droit anglais (« private company
limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
*Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration de performance extra-financière
Marseille, le 5 juin 2023*

Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
Siège social : Le Tholonet - CS70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5

**Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur
la déclaration de performance extra-financière**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant ou OTI (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion de l'entité en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

¹ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr



Agrivoltaïsme

SOCIÉTAL

Michel ARCHAUD
Jacques BERAUD
Myriam BOINARD
Jean-François BRUN
Guillaume DALLARD
Clément DIOT
Laura GUERIN
Laurence MARTIN
Anna MORRISSET
Gwladys RIVIERE

REMERCIEMENTS

**Collaborateur(trice)s
ayant contribué
à la rédaction
de la DPEF 2022**

ENVIRONNEMENTAL

Jacques BERAUD
Patrick CALLERI
Violaine CHAUVIN
Jean-François CLOAREC
Jean-Luc DELTOUR
Rabah DJENANE
Laura GUERIN
Laure NEBEL
Véronique OPPENHEIM
Pauline PHAN DONG
Odile RIGAUD
Agata SFERRATORE

SOCIAL

Isabelle CHANFRAULT
Robin de LARD de RIGOULLIERE
Marie LIGNON
Aurélie PANICHI
Maïk SAUVAL



Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale

Le Tholonet - CS 70064 - 13182 Aix-en-Provence CEDEX 5

04 42 66 70 00

canaldeprouvence.com



Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 3 762 800 € / 057 813 131 RCS Aix-en-Provence / FR10 057 813 131